

MASTER
ARTS, LETTRES, CIVILISATIONS
M1 ET M2

Spécialité
Littérature Française et Comparée

2018-2019

UFR Lettres et Langages
Département Lettres modernes

www.univ-nantes.fr



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	3
OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU MASTER.....	4
CONDITIONS D'ADMISSION.....	5
LE LABORATOIRE L'AMO.....	6
CALENDRIER.....	7
ORGANISATION DU MASTER	8
MODALITES DE VALIDATION.....	13
DESCRIPTIF DES UE « METHODOLOGIE ».....	15
DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2	17
DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 2ND SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2.....	25
COURS DE LANGUE	33
DESCRIPTIF DES UE PREPROFESSIONNELLES EN MASTER 1 ET 2	34
PIX, EVALUEZ, DEVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPETENCES NUMERIQUES DANS L'UE « CULTURE ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES ».....	36
LE MEMOIRE.....	37
ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES	40
THEMATIQUES DE RECHERCHES	41

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les notes : les procès-verbaux contenant les notes sont consultables par les étudiants sur intranet.

Responsable pédagogique du Master : Mme Isabelle Ligier-Degauque

Bureau : 219 (sur RDV)

Mail : isabelle.degauque@univ-nantes.fr

Secrétariat du Master : Mme Myriam Guiné

Bureau 109.4 Bâtiment Censive 1^{er} étage

Tél. : 02.53.52.22.77

N'oubliez pas de consultez régulièrement votre messagerie :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

Consultez tout au long de l'année les **panneaux « Master 1 »** et **« Master 2 »**. Y sont signalées les modifications d'emploi du temps, les dates d'examen, les annonces pour les allocations de recherche, etc.

Recherche documentaire :

Le CIDRe (Centre interdépartemental de documentation et de recherche bibliothèque du département de Lettres modernes), bibliothèque du département de lettres modernes (bâtiment Censive, salle 100) dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages ; 5 ordinateurs sont disponibles. L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire (les emprunts se cumulent avec ceux de la BU : par exemple, en master, vous pouvez emprunter huit ouvrages à la BU + huit ouvrages au Cidre).

Le responsable, M. Benoit Chetaille, interviendra au premier semestre (2 séances) dans le cours de méthodologie sur la recherche documentaire (présentation des outils et ressources documentaires en lettres : catalogues, textes et articles de revues en ligne, bibliographies, dictionnaires et encyclopédies en ligne, présentation de Frantext).

La Bibliothèque universitaire propose également des ateliers de formation auxquels les étudiants sont encouragés à s'inscrire.

Mise à disposition d'ordinateurs : des ordinateurs portables sont disponibles en prêt à la Bibliothèque Universitaire, sur simple présentation de la carte étudiante.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DU MASTER

L'objectif de ce Master est d'offrir un haut niveau de culture générale littéraire au travers d'une initiation progressive à la recherche dans le domaine de la littérature française, générale et comparée. Ce diplôme est en priorité orienté vers la préparation aux métiers d'enseignant (si l'étudiant passe ensuite un concours de l'enseignement), d'enseignant-chercheur et de chercheur, mais aussi vers les métiers de l'édition, de la culture et de l'administration. Par les cours et par la rédaction du mémoire de recherche, il vise à assurer une parfaite maîtrise de l'expression. La formation est progressive ; elle permet de développer l'autonomie du chercheur.

Compétences ou capacités évaluées par ce Master :

- Préciser et délimiter un sujet original dans le domaine littéraire, justifiant une recherche personnelle.
- Manifester un haut niveau de culture générale en littérature.
- Réunir une documentation complexe et diversifiée, à partir de supports différents, et supposant la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères.
- Argumenter, à l'écrit et à l'oral, et maîtriser une argumentation complexe.
- Montrer une aptitude à la confrontation d'idées et à la recherche en équipe.

Liste des activités visées par ce Master :

- Apprendre à chercher dans le domaine de la littérature générale et comparée.
- Analyser les résultats, puis rédiger une synthèse, savoir ensuite la présenter à un auditoire et en prolonger les résultats.
- Animer des manifestations à caractère littéraire (colloques, rencontres).

Après le Master...

- Poursuite d'études : préparation d'une thèse en littérature française.
- Enseignement secondaire ou supérieur (enseignant-chercheur du Supérieur, enseignant du secondaire) ; il est alors vivement recommandé de passer les concours du CAPES et/ou de l'agrégation.
- Métiers de la documentation et de l'édition (professionnel des métiers du livre et de l'édition, de la documentation...).
- Métiers de la culture et de la communication (journaliste, écrivain, carrières administratives...).

Pour plusieurs de ces métiers et secteurs d'activité, la détention du Master ne garantit pas en elle-même la maîtrise de l'ensemble des connaissances ou compétences professionnelles. La formation devra donc être complétée ; elle n'en constitue pas moins une voie d'accès légitime et appréciée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Condition d'admission en Master 1 :

La formation est accessible aux titulaires d'une Licence (ou diplôme équivalent) portant une mention en lien avec les disciplines enseignées.

Depuis le printemps 2017, l'entrée en Master 1 est soumise à l'examen d'un dossier.

La réglementation mentionne que tout titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur français peut postuler en Master 1. Le fait d'avoir une licence de la discipline est un critère d'étude du dossier de la commission mais ce n'est pas une condition pour déposer le dossier.

Le dossier doit être déposé avant la mi-mai 2019. Les dates sont fixées par la DEVU pour s'harmoniser au niveau national.

Une commission d'admission évalue les compétences et le parcours académique des étudiants qui souhaitent intégrer le Master 1.

Conditions d'admission en Master 2 :

- Accès de droit en Master 2 ALC pour tous les étudiants ayant été sélectionnés en M1 ALC à l'Université de Nantes et ayant validé leur M1.

- Pour tous les autres cas (changement de parcours, transfert, etc...) un dossier de sélection doit être déposé fin mai-début juin 2019.

LE LABORATOIRE L'AMO

Centre de recherche en littérature rattaché à l'UFR Lettres et Langages de l'Université de Nantes, L'AMO (L'Antique, le Moderne) a le statut d'Équipe d'Accueil (EA 4276).

L'AMO compte actuellement 39 membres permanents, issus des départements de Lettres classiques et modernes, d'études italiennes et anglaises, de langues et cultures étrangères de l'Université de Nantes (13 professeurs ; 23 maîtres de conférences, dont 4 HDR, 1 PRCE et 1 PRAG), auxquels s'ajoutent 26 membres associés, 5 membres émérites et 38 doctorants, 1 secrétaire administrative et 1 ingénieur d'études.

Le laboratoire développe un programme de recherche sur les interactions entre l'Antique et le Moderne. Cette thématique se décline autour de trois axes :

[Axe 1 : REPRÉSENTATION, IDENTITÉ, HISTOIRE](#)

[Axe 2 : TRANSMISSION DES TEXTES ET DES IDÉES](#)

[Axe 3 : MODERNITÉ, TRADUCTIONS ET THÉORIES](#)

N'hésitez pas à consulter **le site web du laboratoire** afin d'en savoir plus sur ses membres, ses programmes de recherche, ses publications et ses événements :

<http://lamo.univ-nantes.fr/>



CALENDRIER

Réunion de rentrée M1 et M2 :

Lundi 10 septembre 2018 de 10 h à 12 h en amphi 1.

Début des cours : Lundi 17 septembre 2018.

Assistez aux premiers cours *même si votre inscription n'est pas encore effective* auprès de la scolarité. Si vous hésitez entre plusieurs cours, il est recommandé de commencer par assister à tous les cours au début, avant de faire votre choix et d'en informer les enseignants concernés.

Modifications du choix d'unité d'enseignements :

Possibilité de modifier un choix d'enseignement après le début des cours de chaque semestre par intranet à l'adresse suivante : <http://www.univ-nantes.fr/>. Attention aux dates limites pour ces changements, à consulter sur internet ou à demander au service de la scolarité. Passé le délai, vous devrez demander une autorisation au secrétariat ou attendre les jurys en fin d'année pour que les modifications soient enregistrées.

Dates de soutenance du mémoire :

- avant le 29 mai 2019 pour la première session,
- avant le 9 juillet 2019 pour la deuxième session.

Il est éventuellement possible de soutenir votre mémoire après le jury de la deuxième session (uniquement avec accord de votre directeur). Au-delà du 15 septembre, pour des cas exceptionnels, une demande de dérogation peut être faite au directeur d'U.F.R, après avis du directeur de recherche.

Attention : Pour le Master 2, il est impératif de soutenir *en première session* si vous souhaitez candidater pour une allocation de thèse.

Allocations :

Les étudiants *classés dans les premiers* à l'issue du M2 peuvent candidater à une allocation de thèse auprès de la Région des Pays de la Loire et/ou auprès du Ministère.

1. **Allocations doctorales de la Région des Pays de la Loire :** il faut s'en préoccuper dès décembre. Depuis 2012, la Région classe des sujets de thèse proposés en janvier par des laboratoires et en sélectionne quatre à cinq en Sciences humaines pour toute l'Université. Les sujets sélectionnés donnent lieu à un concours. C'est donc le futur directeur de thèse qui doit candidater pour rendre un dossier en janvier 2018. Si le sujet a été retenu, il y a un concours et les étudiants peuvent alors candidater auprès de l'École doctorale.
2. **Allocations doctorales du Ministère :** c'est à l'étudiant de faire la démarche auprès de l'École doctorale SCE (Sociétés, Cultures, Échanges) : edsce@univ-nantes.fr. Les étudiants doivent avoir soutenu leur mémoire fin mai, car ils présentent leur candidature en juin auprès de l'École doctorale. Ils sont alors en concurrence avec les étudiants de toute l'École doctorale SCE (Philosophie, Histoire, Lettres classiques...). Seront prises en compte les notes obtenues par les candidats, leur classement à l'issue de la première session, mais aussi le lien de leur projet avec les thématiques de leur laboratoire ainsi que leur compétence de chercheur, précisée par un rapport de leur directeur de mémoire. Les étudiants présélectionnés passent un oral fin juin ou début juillet devant les représentants de l'ensemble de l'École doctorale.

ORGANISATION DU MASTER

La structure du master a changé depuis la rentrée 2017. Les plus importantes modifications sont les suivantes :

- Les étudiants peuvent choisir les cours de littérature qu'ils suivent.
- Ils peuvent suivre des cours d'agrégation pour voir ce que c'est et s'y préparer pour l'année suivante éventuellement. Il s'agit de cours mutualisés avec le Master Préparation Supérieure à l'enseignement (Master PSE), qui est le nom de la préparation à l'agrégation.
- Dans l'UE « recherche collective » au 2nd semestre, les étudiants sont directement impliqués dans l'organisation d'une journée d'études des étudiants de Master au printemps.

UE : Unité d'enseignement

EC : Élément constituant (d'une UE)

NB : les coefficients ne sont pas toujours égaux aux ECTS

MASTER 1 – SEMESTRE 1

		Présentiel étudiant	ECTS
UE 11	Méthodologie EC 1 : Outils critiques (12 h TD) EC 2 : Recherche collective (8 h TD)	2 h 30 / semaine	1
UE 12	Langue vivante TD (24 h) <ul style="list-style-type: none"> • Anglais : version et commentaire • Anglais : communication et recherche • Allemand • Espagnol non débutant • Italien non débutant 	2 h 00 / semaine	2
UE 13	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6) <ul style="list-style-type: none"> • L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 • Théâtre et histoire culturelle 1 • Philologie, stylistique et herméneutique 1 • Littérature, idées et savoirs 1 • Théories et contre-théories du Moderne 1 • Traductions, réécritures et réceptions 1 	4 h 00 / semaine	8
UE 14	Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 9 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 13) : <ul style="list-style-type: none"> • L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 • Théâtre et histoire culturelle 1 • Philologie, stylistique et herméneutique 1 • Littérature, idées et savoirs 1 • Théories et contre-théorie du Moderne 1 • Traductions, réécritures et réceptions 1 • Cours d'agrégation sur Marie de France 	4 h 00 / semaine	8

	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'agrégation sur Marivaux • Cours d'agrégation de Littérature comparée (programme assuré par Anne Teulade) <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théâtre antique (1 h / semaine) • Poétique latine et textique (1 h / semaine) • Femme et Antiquité (1 h / semaine) • Les savoirs du mythe (1 h / semaine) 		
UE 15	<p>UE préprofessionnelle, choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours d'agrégation Ancien Français (24 h) • Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h) • Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h) <ul style="list-style-type: none"> • Stage hors Université • Stage recherche au sein du laboratoire 	<p>de 1 h 30 à 2 h / semaine</p> <p>24 à 35 h / semestre</p>	1

MASTER 1 – SEMESTRE 2

		Présentiel étudiant	ECTS
UE 21	<p>Méthodologie</p> <p>EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD)</p> <p>EC 2 : Recherche collective (8 h TD)</p>	2 h 30 / semaine	1
UE 22	<p>Langue vivante TD (24 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anglais : version et commentaire • Anglais : communication et recherche • Allemand • Espagnol non débutant • Italien non débutant 	2 h 00 / semaine	2
UE 23	<p>Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 7)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 • Théâtre et histoire culturelle 2 • Philologie, stylistique et herméneutique 2 • Littérature, idées et savoirs 2 • Théories et contre-théories du Moderne 2 • Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2 • Problématiques transversales du laboratoire 	4 h 00 / semaine	8
UE 24	<p>Approfondissement de la recherche</p> <p>Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 7 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 23) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 • Théâtre et histoire culturelle 2 • Philologie, stylistique et herméneutique 2 • Littérature, idées et savoirs 2 • Théories et contre-théorie du Moderne 2 • Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses 	4 h 00 / semaine	8

	ailleurs 2 <ul style="list-style-type: none"> • Problématiques transversales du laboratoire <p>Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants (exclure ce qui a été choisi au 1^{er} semestre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théâtre antique (1 h / semaine) • Poétique latine et textique (1 h / semaine) • Femme et Antiquité (1 h / semaine) • Les savoirs du mythe (1 h / semaine) 		
UE 25	UE préprofessionnelle, choix : <ul style="list-style-type: none"> • Droit de la propriété intellectuelle et artistique • Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD) • Stage hors Université • Stage recherche au sein du laboratoire 	2 h / semaine 1 h 30 / semaine 24 à 35 h / semestre	1
UE 26	Mémoire de recherche		20

Nota Bene :

- **Il est recommandé de ne faire qu'un « stage hors Université » dans l'année de M1, soit au premier soit au second semestre.**

MASTER 2 – SEMESTRE 3

		Présentiel étudiant	ECTS
UE 31	Méthodologie EC 1 : Outils critiques (12 h TD) (dispense si l'étudiant l'a validé en M1) EC 2 : Recherche collective (8 h TD)	2 h 30 / semaine	1
UE 32	Langue vivante TD (24 h) <ul style="list-style-type: none"> • Anglais : version et commentaire • Anglais : communication et recherche • Allemand • Espagnol non débutant • Italien non débutant 	2 h 00 / semaine	2
UE 33	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 6) <ul style="list-style-type: none"> • L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 • Théâtre et histoire culturelle 1 • Philologie, stylistique et herméneutique 1 • Littérature, idées et savoirs 1 • Théories et contre-théories du Moderne 1 • Traductions, réécritures et réceptions 1 	4 h 00 / semaine	8
UE 34	Approfondissement de la recherche Soit 2 EC parmi les suivants (au choix 2 EC parmi 9 – exclure ce qui a été choisi dans l'UE 33) : <ul style="list-style-type: none"> • L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 • Théâtre et histoire culturelle 1 • Philologie, stylistique et herméneutique 1 • Littérature, idées et savoirs 1 • Théories et contre-théorie du Moderne 1 • Traductions, réécritures et réceptions 1 • Cours d'agrégation sur Marie de France • Cours d'agrégation sur Marivaux • Cours d'agrégation de Littérature comparée (programme assuré par Anne Teulade) Soit 1 EC parmi les précédents et 2 EC parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Théâtre antique (1 h / semaine) • Poétique latine et textuelle (1 h / semaine) • Femme et Antiquité (1 h / semaine) • Les savoirs du mythe (1 h / semaine) 	4 h 00 / semaine	8
UE 35	UE préprofessionnelle, choix : <ul style="list-style-type: none"> • Prépa. sup. enseign. Ancien Français (18 h CM + 6 h TD) • Prépa. sup. enseign. Latin TD (18 h TD) • Prépa. sup. enseign. Grec TD (18 h TD) • Stage hors Université • Stage recherche au sein du laboratoire 	de 1 h 30 à 2 h / semaine 24 à 35 h / semestre	1

MASTER 2 – SEMESTRE 4

Le second semestre du Master 2 comporte beaucoup moins de cours : il s'agit de pouvoir terminer de rédiger le mémoire de recherche.

		Présentiel étudiant	ECTS
UE 41	Méthodologie EC 1 : Outils critiques et numériques (6 h TD) EC 2 : Recherche collective (8 h TD)	2 h 30 / semaine	1
UE 42	Langue vivante TD (24 h) <ul style="list-style-type: none">• Anglais : version et commentaire• Anglais : communication et recherche• Allemand• Espagnol non débutant• Italien non débutant	2 h 00 / semaine	1
UE 43	Fondamentaux de la recherche (au choix 2 EC parmi ces 7) <ul style="list-style-type: none">• L'Autre et le sujet dans l'histoire 2• Théâtre et histoire culturelle 2• Philologie, stylistique et herméneutique 2• Littérature, idées et savoirs 2• Théories et contre-théories du Moderne 2• Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs 2• Problématiques transversales du laboratoire	4 h 00 / semaine	8
UE 44	Mémoire de recherche		30

MODALITÉS DE VALIDATION

Modalités de validation du Master 1 et Master 2

Chaque UE fait l'objet d'une validation spécifique, organisée par le professeur. C'est donc le régime du contrôle continu ; il n'y a pas d'examens groupés en fin d'année. Les notes communiquées par les enseignants aux étudiants ne sont valables que sous réserve d'approbation par le jury.

- Au premier semestre des M1 et M2, devoir sur table en fin de semestre et/ou exposé ou dossier selon le choix de l'enseignant.
- Au second semestre des M1 et M2, devoir sur table en fin de semestre (pour ne pas entraver la rédaction du mémoire) ; les autres exercices proposés par les enseignants seront facultatifs et pourront par exemple valoir sous la forme de points bonus.

Le Master 1 est validé sur la base de la moyenne générale entre toutes les UE (en tenant compte de leur coefficient) et la note de mémoire. Il y a compensation entre les UE de chaque semestre, mais **il n'y a pas de compensation entre la moyenne des UE et la note de mémoire : il faut donc absolument avoir 10 ou plus à chacun de ces deux ensembles.**

Ex. : Moyenne des UE = 8 ; Mémoire = 12 Résultat : ajourné

Ex. : Moyenne des UE = 13 ; Mémoire = 9 Résultat : ajourné

Modalités de validation pour la deuxième session

Seuls les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à *la moyenne de l'ensemble des UE* doivent aller au rattrapage. Ils ne repassent alors, dans les UE non validées, que les matières dans lesquelles ils n'ont pas eu la moyenne (dans le cas des UE 11 et UE 21 ils ne repassent que l'EC dans lequel ils n'ont pas eu la moyenne). Chaque étudiant qui souhaite participer à la seconde session doit donc, sitôt après les résultats de la première session, prendre contact avec l'enseignant concerné (uniquement s'il n'a pas la moyenne au bloc des UE).

Par ailleurs, contrairement à la Licence, les notes de session 2 remplacent automatiquement les notes de session 1. Par conséquent, ce n'est pas la meilleure note qui est prise en compte. Si une matière non validée en session 1 n'est pas repassée en session 2, la note de session 1 ne sera ni conservée ni reportée.

Attention : Une fois qu'on a obtenu la moyenne à **l'ensemble des UE**, il n'est pas possible de repasser l'une de ces UE à **la deuxième session** (même si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20).

En cas de redoublement, il faut repasser toutes les UE auxquelles on n'a pas eu la moyenne.

En Master 2, les règles sont identiques.

Statut particulier des DA

Les DA doivent informer dès le début des cours les enseignants de leur statut particulier, qui entraîne une adaptation de l'évaluation des cours suivis. Ils pourront ainsi se voir proposer une évaluation spécifique s'ils ne peuvent participer à la validation collective.

Ce statut n'est pas optimal pour la formation en Master. La dispense d'assiduité est en particulier difficile à prendre en compte pour les cours « Recherche collective » des 1^{er} et 2^e semestres qui sont, certes, conçus avec une part de distanciel, mais qui supposent un investissement en termes de travail fourni sur l'ensemble des deux semestres. La prise de contact avec les enseignants en charge de ces cours « Recherche collective » doit donc se faire très tôt.

Les DA sont dispensés du stage et du rapport de stage dans les UE préprofessionnelles (UE 15, 25, 35) si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine et a un lien avec la formation (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné). Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

Traitement de l'absence

- La présence en cours est obligatoire pour les étudiants qui ne sont pas dispensés d'assiduité. L'enseignant peut en tenir compte dans l'évaluation.
- Le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ». L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année. En cas d'absence dûment motivée au contrôle continu, l'enseignant concerné peut organiser une épreuve de substitution.

Mentions

Pour la mention éventuelle, sont prises en considération, et à égalité, d'une part la moyenne de l'ensemble des UE, d'autre part la note du mémoire. La moyenne qui en résulte donne droit à la mention AB si elle est égale ou supérieure à 12, B à partir de 14, TB à partir de 16.

La session de rattrapage peut donner lieu à l'obtention d'une mention.

DESCRIPTIF DES UE « MÉTHODOLOGIE »

AU PREMIER SEMESTRE :

« Outils critiques et méthodologie » :

MME LIGIER-DEGAUQUE

Ce cours est destiné à rappeler aux étudiants les exigences typographiques, les sources bibliographiques, et à exposer les façons de concevoir la problématique de leur mémoire. Il donne aussi des conseils sur l'introduction et la conclusion, la soutenance etc. Il est destiné aux M1 mais si des M2 ne l'ont pas suivi, ils doivent obligatoirement le suivre et le valider.

Le responsable de la bibliothèque de section, M. Benoît Chetaille, interviendra dans le cours de méthodologie (deux séances) sur la recherche documentaire (les ressources à connaître : bases de données, revues en texte intégral, archives ouvertes) et l'utilisation du logiciel Zotero pour la gestion des bibliographies.

« Recherche collective » : l'entretien d'écrivain (en partenariat avec la Maison de la Poésie)

MME LABBE

Cet enseignement constitue une introduction aux méthodes de la recherche collective et vise de ce fait à la fois l'acquisition de techniques de rédaction et de techniques de prospection. Il est basé pour sa majeure partie sur l'observation critique d'événements scientifiques. Des séances relais en classe sont organisées tout au long du semestre, mais une grande partie du travail devra être effectuée sur le terrain (manifestations scientifiques) et en autonomie.

Cette année, le cours « Recherche collective » s'inscrit dans un partenariat avec la Maison de la Poésie autour de résidences d'écrivains. Il sera consacré à l'étude d'une forme à la frontière entre la recherche et le journalisme : **l'entretien d'écrivain**.

Qu'on pense aux grandes enquêtes littéraires (celle de Jules Huret, celles des *Nouvelles littéraires...*), aux formes plus récentes de la critique littéraire audiovisuelle (de *Post-scriptum* à *Apostrophes...*) ou au compagnonnage qui nourrit et informe la recherche sur les écrivains contemporains (Mireille Calle-Gruber et Pascal Quignard, Roger-Michel Allemand et Michel Butor...), l'entretien littéraire, confrontation entre une voix critique et la parole auctoriale, est devenu le centre d'un domaine de recherche fécond (voir par exemple Galia Yanoshevsky, numéro spécial de la revue *Argumentation et analyse du discours*), mais constitue également un outil pédagogique des plus utiles.

Ce module consistera donc, après une brève introduction historique, à **concevoir, organiser et analyser un entretien avec un écrivain contemporain** en résidence à la Maison de la Poésie de Nantes. Le poète québécois **Marc Antoine K Phaneuf**, qui lira ses textes au Lieu Unique et conduira un atelier d'écriture au sein de l'Université de Nantes en novembre 2018, sera présenté aux étudiants en début de semestre avant son arrivée. Une rencontre aura lieu ensuite, au cours de laquelle les étudiants conduiront avec lui un entretien public au Lieu Unique.

Le cours se partagera ainsi entre travail à distance et séances en classe.

- 1/ La première partie du semestre, consacrée à l'analyse d'entretiens littéraires se fera alternativement sur le campus et en autonomie.
- 2/ La rencontre avec l'écrivain interviendra ensuite, et sera suivie de deux événements culturels (lecture au LU, masterclass).
- 3/ La dernière partie du semestre sera consacrée à la restitution de cette rencontre à travers la rédaction de différents articles, selon le choix des étudiants (entretiens rédigés, comptes rendus critiques de manifestation culturelle, courts articles de recherche sur l'œuvre de Marc Antoine K. Phaneuf).

AU SECOND SEMESTRE :

« Outils critiques et numériques » :

INTERVENANTS EXTERIEURS

Ce module a pour objet les outils numériques destinés aux chercheurs en littérature et plus généralement en SHS. Il consistera en trois ateliers pratiques de 2h (blog de recherche, HAL, bases de données) introduits par quelques jalons théoriques et historiques sur les humanités numériques. La présence aux trois ateliers est requise (dates communiquées à la rentrée).

« Recherche collective » :

MME LABBE

Ce cours fait suite au cours « recherche collective » du premier semestre et permettra de mettre en œuvre les enseignements de ce premier module. Il sera validé par l'organisation collective d'une journée d'études préparée tout au long du semestre. Il s'agira ainsi pour les étudiant(e)s, tout en formalisant leur propre recherche, de se familiariser avec la conception de projets scientifiques collectifs et d'acquérir la méthodologie académique de la présentation orale. Chaque séance programmée sera conçue sous la forme d'un atelier et suivie de travaux menés en autonomie dans la perspective de la journée d'études.

DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 1^{ER} SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2

« L'Autre et le sujet dans l'histoire 1 » :

La condition d'autrice : contraintes et opportunités
MME GRANDE

Partir à la recherche des invariants de la condition d'autrice sera notre objectif cette année. Notre réflexion portera sur la manière dont les contraintes pesant sur la vie des femmes ont pu être contournées ou surmontées par certaines, qui ont pu devenir écrivaines, voire ont voulu devenir autrices ; mais ces réussites ne doivent pas faire oublier les échecs et frustrations que nous tenterons également d'explorer. Nous nous pencherons à la fois sur les conditions de vie (éducation, conjugalité, maternité, situation sociale....) et sur les conditions d'écriture et de publication (genre pratiqué, signature utilisée, diffusion éditoriale, public rencontré, réception historiographique...) pour voir en quoi des récurrences pourraient se dessiner (ou pas) au fil du temps. Le XVII^e siècle, parce qu'il a été jusqu'à récemment, et reste encore, un siècle de référence pour l'enseignement littéraire en France, mais aussi parce qu'il est marqué par de fortes personnalités dans ce domaine (Mme d'Aulnoy, Mme de Lafayette, Mme de Maintenon, Mlle de Montpensier, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, Mme de Villedieu, les Précieuses, les conteuses, *etc.*), servira de base d'expérimentation pour comprendre les contraintes et les opportunités de la carrière d'autrice. Beaucoup de contraintes, mais quelques opportunités quand même !

BIBLIOGRAPHIE :

DIDIER, Béatrice, *L'Écriture-femme*, Paris, PUF, 1981, rééd. 1991, 1999.

DUFOUR-MAITRE, Myriam, *Les Précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.

GRANDE Nathalie, *Stratégies de romancières*, Paris, Honoré Champion, 1999.

PLANTE, Christine, *La Petite Sœur de Balzac: essai sur la femme auteur*, Paris, Seuil, 1989.

REID Martine, *Des Femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010.

« Théâtre et histoire culturelle 1 » :

Ce que le réel fait au théâtre / ce que le théâtre fait au réel
MME TEULADE

Ce cours portera sur un corpus souvent peu étudié, le théâtre qui traite de l'actualité et de l'histoire immédiate. Il s'agira de réfléchir sur la manière dont l'art scénique peut s'approprier des faits récents bien connus des spectateurs et les ayant touchés, sur le type d'esthétique que l'adoption de ce matériau singulier entraînera et sur les effets qu'un tel théâtre peut avoir sur la communauté au sein de laquelle il est joué. Seront évoquées des pièces d'époques et de cultures différentes de l'Antiquité à nos jours, et les étudiants auront le choix d'approfondir l'étude d'une pièce de leur choix. Après un panorama d'ensemble, le cours se recentrera sur la période de la première modernité (XVI^e-XVII^e siècles), période qui semble plutôt favorable à

des sujets fictifs ou éloignés dans le temps, à un moment où l'on valorise l'activité créatrice comme fabrique fictionnelle. À cette époque pourtant, on met en scène la colonisation des Indiens d'Amérique par les Espagnols, la captivité des chrétiens à Alger, les procès de sorcières en Angleterre, les effets du passage d'une comète dans le ciel français... On ne s'en tient pas à l'histoire de Rome, à la mythologie et aux bergers de pastorale ! Il s'agira de voir comment l'irruption du réel sur la scène favorise l'invention de formes et de dispositifs esthétiques nouveaux, et de réfléchir sur le type d'effet théâtral que ce laboratoire créatif engendre, quand la frontière entre la scène et la salle est constamment brouillée.

BIBLIOGRAPHIE :

ESCHYLE, *Les Perses* (éditions au choix : par exemple « Les Belles Lettres », ou dans les *Tragédies complètes* d'Eschyle, « Folio classique »)

SHAKESPEARE (et John FLETCHER), *Henry VIII* (éditions au choix : par exemple « Le Bruit du temps », trad. André du Bouchet, ou dans les *Histoires 1*, Robert Laffont, « Bouquins »).

« Philologie, stylistique et herméneutique 1 » :

Esthétique et poétique de l'humanisme

M. MENIEL

Ce cours invite les étudiants à réfléchir sur la façon dont un mouvement d'idée peut aussi être considéré comme un mouvement littéraire. Le terme d'« humanisme » désigne ici non une attitude philosophique intemporelle mais un mouvement historique qui commence au XIV^e siècle en Italie et s'achève dans le courant du XVI^e siècle. Il renvoie à des penseurs, des écrivains, des savants, qui, comme Pétrarque, Érasme, Thomas More ou Rabelais, cultivaient certains savoirs, notamment la philologie, la rhétorique et l'histoire, et partageaient certaines pratiques d'interprétation. Comment cette relation au savoir et ce rapport au texte conduisent-ils les humanistes à définir philosophiquement le beau ? Les humanistes ont privilégié des genres littéraires tels que le commentaire, l'invective, la lettre, le dialogue, l'historiographie, l'« institution du prince », la nouvelle ou la facétie ; qu'est-ce ce qui, dans leur vision du monde, les orientait vers ces genres ? Il n'existe sans doute pas à ces questions de réponse unique, ce n'est que grâce à l'étude de cas particuliers que pourra s'esquisser une poétique de l'humanisme, résolument plurielle.

On consultera avec profit l'*Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, éd. J.-C. Margolin, Paris, Gallimard (Coll. Folio), 2007.

BIBLIOGRAPHIE :

CEARD (Jean). Art. « Humanisme » in J.-P. de Beaumarchais, D. Couty, A. Rey, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, 1987.

CHOMARAT (Jacques). *Grammaire et Rhétorique chez Erasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

GARIN (Eugenio). *Moyen Age et Renaissance*, trad. de Claude Carme, Paris, Gallimard (Coll. Tel), 1989.

L'Éducation de l'homme moderne. La pédagogie à la Renaissance (1400-1600) (1957), Hachette Littératures (Coll. Pluriel), 1995.

LA GARANDERIE (Marie-Madeleine de). *Christianisme et lettres profanes, essai sur l'Humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume de Budé*, 2^e éd. rev. et augm., Paris, H. Champion (Coll. Études et essais sur la Renaissance), 1995, 443 p.

LE GALL (Jean-Marie). *Les Humanistes en Europe, XV^e-XVI^e siècles*, Paris, Ellipses, 2008.

PERIGOT (Béatrice). *Dialectique et littérature : les avatars de la dispute entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Champion (Bibliothèque Littéraire de la Renaissance, LVIII), 2005, 736 p.

WEBER (Henri). *Histoires d'idées et des combats d'idées, aux XIV^e et XV^e siècles, de Ramon Lull à Thomas More*, Paris, Champion (Coll. Études et essais sur la Renaissance), 1997, 947 p.

« Littérature, idées et savoirs 1 » :

L'éloge paradoxal : exercice de style ou exercice spirituel ?

M. CORREARD

La résurgence et l'épanouissement de l'éloge paradoxal constitue l'un des versants les plus remarquables de la Renaissance serio-comique. Qu'il soit éloge d'un être médiocre, indigne (*genus humile*) ou d'un être honteux, d'un mal (*genus turpe*), l'éloge paradoxal manifeste un pouvoir de déstabilisation des discours convenus et des valeurs dominantes : la déviance rhétorique est promue en outil d'enquête philosophique ; le funambulisme verbal le plus gratuit peut provoquer l'interrogation la plus sérieuse. Les études de R. Colie, de W. Kayer, d'A. Tomarken, de P. Dandrey ou de M. C. Figorilli sont loin d'avoir épuisé le sujet. Autour de deux chefs d'œuvres complexes (l'*Éloge de la Folie* d'Érasme ainsi que les *Paradoxes* de Lando), nous étudierons sur toute l'aire européenne des morceaux de bravoure (de l'éloge du vagabond par L.B. Alberti à l'éloge du hareng rouge par Thomas Nashe, en passant par l'éloge des dettes de Rabelais), des séries (éloges de l'ignorance, éloges de l'âne, éloges du « rien », etc. jusqu'à de problématiques éloges des femmes), des textes inclassables (comme les *Paradoxes* de Sebastian Franck), ainsi que l'infiltration de cette forme dans des genres aussi divers que le roman (Cervantès, Alemán) ou le théâtre (Shakespeare, Molière), parfois bien au-delà de l'âge d'or de la « mentalité paradoxale » (Jean Paul ou Baudelaire la pratiquent encore, par exemple). L'éloge paradoxal est en somme un exercice *spirituel*, non seulement parce qu'il est drôle, mais parce qu'il conduit les facultés intellectuelles à leur limite, exigeant une grande mobilité herméneutique et un travail sur soi de l'interprète, confronté à ses propres valeurs.

BIBLIOGRAPHIE :

ÉRASME, *Éloge de la Folie et autres écrits*, éd. J.-C. Margolin, « Folio Classique », 2010.

LANDO, Ortensio, *Paradossi. Paradoxes*, trad. M.-F. Piéjus, Les Belles Lettres, 2012.

« Théories et contre-théories du Moderne 1 » :

Formes et récits de la modernité au XIX^e siècle

MME WULF

Le cours portera sur l'évolution du paradigme esthétique et philosophique de « modernité », tel qu'il est réévalué au XIX^e siècle. À partir du romantisme (qui fut parfois appelé « école moderne ») et dans le contexte d'une nouvelle expérience de l'histoire, les écrivains tentent d'articuler crise politique et crise littéraire. Pour faire face à la perte des anciens modèles, les formes d'écriture, notamment narratives, se métamorphosent, pour mieux prendre en compte les phénomènes d'instabilité, de variabilité et de transformation qui

caractérisent la société révolutionnée. Textes théoriques et exemples littéraires à l'appui, nous envisagerons la question du moderne dans ses enjeux et ses différentes acceptions (originalité formelle, réflexion critique sur les règles et les codes, implications sémiotiques, tentations spéculaires ou idéologiques...).

« Traductions, réécritures et réceptions 1 » :

Poétiques comparées de la traduction littéraire en langue française

MME LOMBEZ

La traduction littéraire est un objet d'études complexe, dont l'approche et la pratique ont considérablement varié selon les époques. On s'est intensément interrogé sur la manière de « bien » traduire, depuis Cicéron dans l'Antiquité, Etienne Dolet au XVI^e siècle, F. R. de Chateaubriand durant la période romantique ou encore Paul Veyne au XXI^e siècle, en passant par les « imitateurs » du Classicisme, les protagonistes de la Querelle des Anciens et des Modernes, les tenants du littéralisme, etc. L'objectif du séminaire sera de rendre compte de cette diversité de visions de la traduction en les confrontant à leur pratique en diachronie : comment par exemple a-t-on traduit l'*Illiade* d'Homère ou l'*Énéide* de Virgile en français depuis la Renaissance ? Telle pièce de Shakespeare ? *Alice* de Lewis Carroll ? L'étude comparée de traductions nous amènera ainsi à interroger la retraduction (pourquoi retraduit-on ?) ainsi que d'autres réalisations atypiques (autotraduction, pseudotraduction). On s'intéressera également à la traduction poétique qui cristallise à bien des égards les écueils inhérents à la traduction littéraire en général, d'autant plus quand les poètes traduisent eux-mêmes d'autres poètes.

Le corpus de textes étudiés fera appel à divers genres littéraires issus de différentes langues anciennes et modernes.

Sélection bibliographique indicative pour une première familiarisation avec les fondamentaux de la traductologie (une liste plus complète sera distribuée en cours) :

BALLARD, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.

BERMAN, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.

ETKIND, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.

ECO, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.

GUIDERE, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Traducto, De Boeck, 2008.

MESCHONNIC, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.

MOUNIN, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.

STEINER, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

« Auteur de Littérature française Moyen Âge » (cours d'agrégation ouvert aux étudiants de Master)

Les Lais de Marie de France
MME COMBES

Œuvre étudiée :

MARIE DE FRANCE, *Lais*, dans *Lais bretons (XII^e-XIII^e siècles) : Marie de France et ses contemporains*, p. 161-635. Édition bilingue établie, traduite, présentée, annotée et revue par Nathalie Koble et Mireille Séguy, Paris, Honoré Champion, collection « Champion Classiques du Moyen Âge », 2018.

Ces *Lais bretons*, œuvre d'une mystérieuse Marie qui a dû fréquenter la cour d'Henri II Plantagenêt à la fin du XII^e siècle, allient en les déclinant différemment d'un récit à l'autre, l'aventure, l'amour et la merveille. Dans ces récits aux allures de rêves, les personnages évoluent entre monde féodal et Autre Monde tout en tissant les fils féériques de leurs passions amoureuses. Certains de ces *lais* sont devenus emblématiques de l'imaginaire médiéval, tels le lai du rossignol, le lai du chèvrefeuille ou *Bisclavret*, une histoire de loug-garou qui reprend une figure marquante du folklore européen. Mais au-delà des énigmes représentées dans tous ces récits, c'est l'écriture même de Marie qui fascine, cette conteuse « au charme d'autant plus prenant et d'autant plus troublant que son art paraît n'être que transparence et simplicité » (M. Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Puf « Quadrige », 2011 (1992), p. 148).

Pour vous accompagner dans la découverte de cette œuvre pleine de charme, je vous recommande de lire attentivement la longue et excellente introduction du volume, rédigée par N. Koble et M. Séguy (p. 11-101). Et, si vous ne deviez lire qu'un ouvrage critique, ce serait le recueil d'articles suivant : *Amour et merveille. Les Lais de Marie de France*, éd. Jean Dufournet, Paris, Champion, 1995, « Unichamp n°46 ».

Enfin, voici quelques pistes de lecture et de réflexion qui pourront orienter votre découverte du volume : les discours (dialogues et monologues), itinéraires, espaces, transitions, Autre Monde, les fées, le silence, le bestiaire, le mariage, le secret, le présent et le passé, la mémoire, les amants, la métamorphose...

« Auteur de Littérature française XVIII^e siècle » (cours d'agrégation ouvert aux étudiants de Master)

La Double Inconstance, La Fausse Suivante et La Dispute de Marivaux
MME LIGIER-DEGAUQUE

Lisez les pièces dans l'ordre de leur création, c'est très important, il y a une énorme évolution (de la cour d'un prince à un lieu utopique).

D'abord bien lire les trois pièces en dressant des tableaux de présence scénique (quel personnage présent dans chaque scène). Bon moyen de faire soi-même des premières déductions et de mieux connaître les trois pièces.

Autres pièces à connaître obligatoirement :

- *Arlequin poli par l'amour* (sur la naissance de l'amour, très utile pour *La Double Inconstance*)
- *La Surprise de l'amour* (naissance de l'amour et première apparition du marivaudage).

- *Le Prince travesti* (un homme trompe sur son rang social, comme dans *La Fausse Suivante*)
- *Le Triomphe de l'amour* (une femme se déguise en homme, comme dans *La Fausse Suivante*).

Parmi les éditions des pièces de Marivaux qui existent (elles sont nombreuses), consulter : *Théâtre complet* de Marivaux, éd. Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, Livre de Poche, « La Pochothèque » / Classiques Garnier », 2000. Il s'agit de l'édition du *Théâtre complet* de Marivaux mise à jour, en un seul volume, des Classiques Garnier (2 volumes, éd. Frédéric Deloffre, 1968, rééd. revue et mise à jour avec la collaboration de Françoise Rubellin 1989, 1992, 1996 et 2000).

Pour vous faire une idée de l'état de la recherche sur Marivaux, je vous recommande de lire l'introduction « Du nouveau sur Marivaux ? » de Françoise Rubellin dans son livre *Lectures de Marivaux* (PUR, 2009) (livre consacré à *La Surprise de l'amour*, *La Seconde Surprise de l'amour* et *Le Jeu de l'amour et du hasard*).

Études générales sur Marivaux :

Ouvrages :

DELOFFRE, Frédéric, *Une préciosité nouvelle : Marivaux et le marivaudage*, Paris, Belles Lettres, 1955 (réédition Slatkine, 1993). [La définition du marivaudage a suscité de nombreux articles, nous en parlerons en cours. Celui-ci est le premier et fait référence]

GILOT, Michel, *L'Esthétique de Marivaux*, Paris, SEDES, 1998.

Quelques articles généraux et très connus :

ERHARD, Jean, « Marivaux ou les chemins de la sincérité », dans *Littérature française. Le XVIII^e siècle I, 1720-50*, Paris, Arthaud, 1974, p. 167-200.

POULET, Georges, « Marivaux », dans *Études sur le temps humain*, t. II : *La Distance intérieure*, Paris, Plon, 1952, p. 1-34.

ROUSSET, Jean, « Marivaux ou la structure du double registre », *Forme et signification*, Paris, J. Corti, 1963, p. 45-64.

Sur *La Double Inconstance* :

RUBELLIN Françoise, *Marivaux dramaturge*, Champion 1997 (la moitié du livre porte sur *La Double Inconstance*)

L'École des Lettres, numéro spécial Marivaux, *La Double Inconstance et Le Jeu de l'amour et du hasard*, dir. Françoise Rubellin, février 1997, n° 8.

Sur *La Fausse Suivante* :

Édition de *La Fausse Suivante* avec dossier par Mérima Korichi, Folioplus classiques (petit livre scolaire).

Sur *La Dispute* :

PAVIS Patrice, *Marivaux à l'épreuve de la scène*, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 321-408.

MARTIN Christophe « Voir la nature en elle-même » : le dispositif expérimental dans *La Dispute* », *Coulisses, revue de théâtre de l'université de Franche-Comté*, n° 34, octobre 2006, p. 139-152

La Dispute, Parcours de lecture, Sylvie Chalaye, éd. Bertrand Lacoste, 1992 (petit livre scolaire).

Littérature comparée : « Le pouvoir en scène » (cours d'agrégation ouvert aux étudiants de Master)

Le pouvoir en scène

MME TEULADE

Le corpus :

- William SHAKESPEARE, *Richard III*, traduction de Jean-Michel Déprats, Paris, Gallimard, collection « Le Manteau d'Arlequin », 1995.
- Pierre CORNEILLE, *Cinna*, édition de Georges Forestier, Paris, Gallimard, collection « Folio classique », 2005.
- Alexandre POUCHKINE, *Boris Godounov*, traduction André Markowicz, Arles, Éditions Actes Sud, collection « Babel », 2016.
- Bertolt BRECHT, *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, traduction d'Hélène Mauler et René Zahnd, Paris, Éditions de L'Arche, 2012.

Conçues à l'époque de l'installation de la monarchie absolue (Shakespeare et Corneille), de l'autocratie tsariste (Pouchkine) et de la dictature nazie (Brecht), ces quatre œuvres invitent à interroger les enjeux politiques du théâtre et ses rapports avec l'histoire. Elles développent une réflexion politique sur l'accès au pouvoir et son exercice, sur la légitimité et la tyrannie, qui s'incarne dans des personnages – notamment des figures problématiques de souverains – et prend forme à travers le dialogue entre passé et présent : entre temps de l'écriture et temps passé de l'histoire, entre temps de l'écriture et temps ultérieur de la représentation pour les pièces de Pouchkine et Brecht, qui n'ont pas été mises en scène du vivant de leurs auteurs.

Je ne vous donne pas de bibliographie critique car votre première tâche est la lecture attentive des quatre pièces (dont vous devez faire un résumé avec relevé des citations et passages importants, et mise en évidence de la composition). Il vous faudra également lire ou relire d'autres œuvres des auteurs. La pièce de Shakespeare est la quatrième d'une tétralogie : il convient donc de lire les pièces précédentes (les trois parties d'*Henri VI*), voire même la seconde tétralogie, écrite après mais relatant des événements immédiatement antérieurs de l'histoire d'Angleterre (*Richard II*, *Henry IV 1^{er} et 2^e parties*, *Henry V*). De Corneille, il sera utile de connaître plusieurs autres tragédies romaines, notamment *Horace* et *Polyeucte martyr*, ainsi que les *Trois discours* (en particulier *De la tragédie*, dans lequel *Cinna* est abondamment mentionnée). L'œuvre de Pouchkine est certainement la moins connue de vous : vous pourrez lire avec profit des poèmes à sujet politique ou historique (« Ode à la liberté », « Poltava », « Le Cavalier de Bronze », dans ses *Œuvres poétiques* publiées chez L'Âge d'Homme) et *La Fille du capitaine*, court roman. Vous vous imprégnez ainsi de son style et de son imaginaire. Enfin, il sera intéressant de connaître d'autres pièces que Brecht a écrites pendant son exil forcé durant la Seconde guerre mondiale, telles *Grand-peur et misère du troisième Reich* et *Les Visions de Simone Machard*, ainsi que d'autres plus anciennes portant un regard sur les États-Unis (les gangsters dans *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*, l'industrie agroalimentaire dans *Sainte Jeanne de Abattoirs*).

Vous pourrez éclairer votre lecture du programme par plusieurs entrées problématiques que je vous livre en guise d'entrée en matière. Il ne faudrait pas croire que le programme invite simplement à s'interroger sur la vision du pouvoir procurée par les pièces ou sur la pensée politique de l'auteur – à considérer les textes comme des œuvres engagées se référant simplement à un réel connu et qui pourrait être guettées par la péremption en raison de leur référentialité manifeste. Les œuvres proposent en effet une double réflexion, parce que le pouvoir est représenté scéniquement et parce que l'histoire est mêlée à de la fiction. Les analogies entre la politique et le jeu théâtral sont au cœur des histoires, qui montrent comment

l'art scénique est mobilisé pour asseoir, légitimer et conserver un pouvoir. La présence du mensonge et des fantasmes de l'imagination dans les œuvres permettra également de s'interroger sur les rapports entre histoire et fiction. Autrement dit, ce programme conduit à une analyse de la valeur réflexive de l'art scénique et de la fiction, qui ne sont pas simplement des lieux où se reflètent une pensée politique et historique, mais des modes de représentation permettant de dévoiler la théâtralité du politique et la fictionnalité de l'histoire. Cette potentialité critique se manifeste dans des œuvres qui prennent leur distance à l'égard de la forme tragique aristotélicienne (dans une moindre mesure pour *Cinna*), et ce n'est pas un hasard : ces formes alternatives de théâtre sérieux constituent des laboratoires pour réfléchir sur le sens de l'histoire et des systèmes de causalité problématiques qu'elle met en œuvre. Ainsi, ce sont toutes les potentialités du théâtre qui sont mis au service de la réflexion sur le pouvoir et l'histoire.

DESCRIPTIF DES UE « FONDAMENTAUX ET APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE » POUR LE 2ND SEMESTRE DE MASTER 1 ET 2

« L'Autre et le sujet dans l'histoire 2 » :

« *Ça a commencé comme ça* » : le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit*
M. TETTAMANZI

Ce séminaire propose une approche de la critique génétique à travers l'exemple d'un des romans majeurs du XX^e siècle. On partira d'une réflexion globale sur la génétique littéraire, pour en venir à l'histoire et aux caractéristiques du manuscrit de *Voyage au bout de la nuit*. Il s'agit d'une étude d'ensemble de ce manuscrit et des problèmes qu'il pose : lecture, transcription, interprétation, comparaison avec la version publiée. On y abordera aussi bien des problèmes techniques (comment lire le texte ? comment « l'établir » ?) qu'interprétatifs (traitement de l'espace et du temps, onomastique, statut des personnages, évolution du style, spécificités des thèmes, présence de l'idéologie).

Le texte du manuscrit de *Voyage au bout de la nuit* a été édité en fac-similé (Paris, Éditions des Saints-Pères, 2014) et en transcription (*Voyage au bout de la nuit*, « seul manuscrit », édition de R. Tettamanzi, Québec, Éditions Huit, 2016). Mais ces ouvrages sont hors de prix (pour le premier) et difficile d'accès (pour le second). Des polycopiés et/ou des projections de type « powerpoint » permettront de pallier cet inconvénient. Mais les étudiants devront se procurer l'édition courante du roman afin de faciliter leur approche.

Important : il ne s'agit pas d'un cours général sur le texte, mais d'une étude du manuscrit. Toute étude génétique suppose donc que le texte soit connu ; normalement, beaucoup d'étudiants à Nantes ont travaillé le roman de Céline en L1. Si ce n'est pas le cas, sa lecture est **indispensable avant le début du cours**.

Référence : L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, Folio n°28.

« Théâtre et histoire culturelle 2 » :

Politique des spectacles et pratiques des spectateurs avant la Révolution
MME LIGIER-DEGAUQUE

Le cours portera sur la politique des spectacles et les pratiques des spectateurs (fin XVII^e-XVIII^e siècles) Il s'intéressera plus particulièrement à l'Ancienne Comédie-Italienne de Paris (avant l'expulsion des acteurs italiens sur ordre du roi en 1697), à la Nouvelle Comédie-Italienne de Paris (qui ouvre en 1716 à la demande du régent Philippe duc d'Orléans) et aux théâtres des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent.

Il s'agit de dépasser l'approche monographique traditionnelle, qui s'appuie avant tout sur la connaissance livresque des pièces, et qui laisse de côté les conditions économiques et pratiques des représentations. Nous voudrions voir comment on peut considérer le théâtre non comme un objet de littérature mais comme un *fait théâtral*.

- Nous chercherons ensemble à mettre en rapport tous les éléments qui concernent un spectacle, depuis le coût de la production (frais ordinaires, salaires des acteurs, versement du « quart des pauvres », location d'instruments de musique, achat d'animaux pour un spectacle etc.), la politique de programmation (constitution d'un programme de soirée, recette

engendrée ou manque à gagner) jusqu'à la politique tarifaire des places et son incidence sur la composition sociale du public.

- Nous nous intéresserons (à travers des enquêtes sur des plans de Paris et des archives sur internet) au rapport entre l'essor des théâtres et la densification du maillage urbain, toujours sur fond de guerre des théâtres (abordée dans le CM de L3) ; problèmes de sécurité publique, déplacement des lieux de spectacle etc.

- Nous travaillerons sur le public de théâtre, objet de simplifications et de fantasmes (au moyen d'exposés sur des pièces peu connues, des archives de police et des témoignages de correspondance) : le parterre est-il « populaire » ? Ces « Messieurs du parterre » sont-ils uniquement des hommes ? Les gens de livrée (ou domestiques) peuvent-ils aller au théâtre ?

- Nous étudierons, en lien avec des projets en cours du laboratoire, les conditions concrètes de représentation (chaleur, promiscuité, bruits, passage du limonadier, etc.) afin de réfléchir à « Qu'est-ce qu'être spectateur ? » : de l'individu au groupe, de la classe sociale au placement physique, homme ou femme, malveillant (cabale) ou bienveillant (claque). La manifestation d'un public qui deviendrait un corps politique est au cœur du drame bourgeois, défendu par Diderot, afin d'expérimenter ensemble les valeurs du Tiers-État.

Cette problématique est au cœur du projet VESPACE (dir. F. Rubellin et F. Laroche) de modélisation de salles de spectacle du XVIII^e siècle, en 3D et avec interaction des « joueurs » figurant le public. Vous pourrez aider à la création d'avatars qui soient historiquement informés.

À partir d'un choix de pièces éditées ou manuscrites (données en cours) et des supports variés (registres de la Comédie-Italienne, archives de police, minutes notariales, dictionnaires dramatiques, plans, journaux etc.), le cours visera à initier les étudiants à une certaine méthodologie de la recherche sur le théâtre de la Première Modernité, qui croise différents types d'analyse (dramaturgiques, historiques, sociologiques, linguistiques) et s'appuie sur des compétences transversales (histoire du théâtre, architecture, sociologie du public, humanités et numérique) qui peuvent être mobilisées grâce au travail en équipe.

BIBLIOGRAPHIE (DANS L'ORDRE CONSEILLE) :

1) TROTT, David, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Montpellier, Espaces 34, 2000.

2) ROUGEMONT, Martine de, *La Vie théâtrale en France au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1988, rééd. Genève, Slatkine, 1996.

3) LAGRAVE, Henri, *Le Théâtre et le public à Paris de 1715 à 1750*, Paris, Klincksieck, 1972.

« Philologie, stylistique et herméneutique 2 » :

La critique de l'autorité au siècle des Lumières : Voltaire

M. STENGER

Le premier trait constitutif de la pensée des Lumières consiste à privilégier ce qu'on choisit et décide soi-même, au détriment de ce qui nous est imposé par une autorité extérieure. Afin de secouer la tutelle sous laquelle vivent encore les hommes au XVIII^e siècle, les *philosophes* font preuve d'une entière liberté d'examiner, de questionner, de critiquer, de mettre en doute : plus aucun dogme ni aucune institution n'est sacrée. Dans ce contexte, la raison devient un formidable instrument de sappe : tout en admettant sa propre limite, elle est employée par les *philosophes* à combattre les préjugés, contester les autorités et remettre en question les

traditions et plus sacrées. La religion devient un objet d'examen, soumis à la juridiction de la raison, par exemple dans l'exégèse biblique qui prend une importance considérable au cours du siècle. La société figée d'Ancien régime est soumise à une critique sévère, que la crise morale et économique ne fait qu'exacerber. Enfin, l'absolutisme de droit divin est attaqué de plus en plus ouvertement, jusqu'à faire l'objet d'un rejet violent en faveur d'une révolution que quelques auteurs comme Diderot et Sade appellent de leurs vœux.

Comment la critique des autorités religieuses et politiques, comment le désir de « changer la façon commune de penser » (Diderot) se manifestent-ils dans la littérature d'idées du 18^e siècle ? Entre ironie jubilatoire et mots d'ordre réformateurs, les Lumières militantes ont été portées et diffusées par des œuvres qu'on lit encore aujourd'hui « sans dégoût », car « c'est par le plaisir qu'on vient à bout des hommes » (Voltaire).

Œuvres au programme : des textes sont téléchargeables sur Madoc

« Littérature, idées et savoir 2 » :

Diderot et le matérialisme des Lumières

M. STENGER

« Qu'est-ce que les Lumières ? », se demanda Kant quelques années avant la Révolution. Sans remettre en question sa célèbre réponse – « la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable » – nous allons tenter d'y apporter notre propre éclairage en étudiant des textes peu connus voire inconnus comme ceux du curé athée Jean Meslier, du médecin La Mettrie, l'enfant terrible des Lumières, de Diderot, qui confia à la postérité ses œuvres les plus hardies, ou de Sade, le pornographe philosophe (à moins que ce ne soit l'inverse). Le « siècle de Voltaire » fut travaillé en souterrain par un courant matérialiste qui n'hésita pas à nier l'existence de Dieu, de l'âme et d'une vie après la mort, tout en s'interrogeant sur la possibilité d'une morale non religieuse. Ce courant s'exprima à travers des attitudes communes comme le rire démystificateur, l'ironie mordante et la verve polémique, dans des genres aussi variés que le traité, le dialogue et le poème philosophiques, sans oublier une série de références qui renvoient l'un à l'autre les textes et les auteurs, en dépit de la distance, voire de l'incompatibilité des inspirations. Le matérialisme des Lumières s'en prend aux croyances, illusions et préjugés courants ; sans être révolutionnaire, il a toujours un caractère subversif et réducteur des idées reçues.

Œuvres au programme :

LA METTRIE, *L'Homme-Machine* (Folio-Essais).

DIDEROT, *Le Rêve de d'Alembert* (GF-Flammarion).

SADE, *Dialogue entre un prêtre et un moribond* (Mille et une nuits).

D'autres textes seront distribués en cours.

BIBLIOGRAPHIE succincte (et financièrement accessible) :

BLOCH, Olivier, *Le Matérialisme*, Paris, PUF, 1985.

SALEM, Jean, *L'Atomisme antique. Démocrite, Épicure, Lucrèce*, Paris, LGF, 1997 (Le Livre de poche-Références).

MORILHAT, Claude, *La Mettrie. Un matérialisme radical*, Paris, PUF, 1997.

BOURDIN, Jean-Claude, *Diderot. Le matérialisme*, Paris, PUF, 1998.

« Théories et contre-théories du Moderne 2 » :

Mythe et modernité

M. FOREST

Dans une conférence de 1948, « La religion surréaliste », Georges Bataille définit le moderne comme « mythe de l'absence du mythe » : « Si nous disons tout simplement au compte de la lucidité que l'homme actuel se définit par son avidité de mythe, et si nous ajoutons qu'il se définit aussi par la conscience de ne pas pouvoir accéder à la possibilité de créer un mythe véritable, nous avons défini une sorte de mythe qui est *l'absence de mythe*. »

Bataille concède que l'idée qu'il exprime est « une idée assez difficile à suivre ». Elle est pourtant essentielle à qui veut comprendre la modernité littéraire telle qu'elle a été pensée au XX^e siècle et les liens qu'elle entretient avec la question du mythe, de son éventuelle disparition et de sa possible réinvention.

Dans le cadre du travail conduit au sein de l'AMO et portant sur la généalogie du moderne, on proposera une étude susceptible de se poursuivre sur plusieurs années et dont le programme sera précisé au début du cours.

Le corpus de base sera constitué des trois livres ci-dessous :

- LEIRIS, Michel, *L'Age d'homme*
- BRETON, André, *Arcane 17*
- BATAILLE, Georges, *L'Expérience intérieure*

Il s'agira d'étudier comment, dans les parages du surréalisme, à la veille et au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, alors qu'une forme de sacralité barbare est en train de renaître sous la forme du nazisme et que l'Europe s'enfonce dans le nihilisme prophétisé par Nietzsche, un certain nombre d'écrivains français ont entrepris de penser à nouveau la nécessité du mythe. Une attention toute particulière sera accordée à l'œuvre de Bataille. Mais, à partir de la problématique définie et du corpus retenu, on abordera une série de questions qui toutes se rattachent à la considération du mythe et aux rapports que la littérature moderne, sous les formes du roman, de l'essai et de la poésie, entretient avec lui. Parmi les sujets envisagés : l'Histoire, son sens et sa fin (Hegel, Kojève et Bataille) ; la poésie face à la mythologie fasciste (Aragon, Caillois, Politzer) ; le mythe de l'ailleurs et les ailleurs du mythe (l'ethnographie selon Leiris et Bataille) ; le mythe du moderne en peinture (les arts dits primitifs et leur réinvention par la modernité, Manet selon Leiris et Bataille).

« Ouvertures interdisciplinaires. La littérature et ses ailleurs » :

Le réalisme magique dans la littérature mondiale

M. POSTEL

Le mouvement nommé *réalisme magique* est associé à une génération d'écrivains latino-américains du XX^e siècle : Miguel Ángel Asturias, Gabriel García Márquez ou Carlos Fuentes. Mais, d'une part, le réalisme magique puise dans l'histoire littéraire européenne à partir du XIX^e siècle (le registre fantastique, puis la « nouvelle objectivité » en Allemagne) et d'autre part, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, il se manifeste, sous diverses formes, dans un grand nombre de littératures. Il se définirait, entre autres caractéristiques, par l'irruption du surnaturel dans un cadre réaliste, mais sans pour autant déclencher le doute ou la perplexité des personnages, par l'incorporation dans la matière romanesque d'éléments empruntés à des courants culturels souvent marginalisés (comme les croyances ou

« superstitions »), parfois par l'évocation de l'histoire nationale, associée à la légende et au mythe, et par des jeux métafictionnels. Nous étudierons cinq romans publiés sur quatre continents : Afrique (Afrique du Sud), Amérique (Colombie), Asie (Chine et Turquie) et Europe (Allemagne). Les étudiants devront en lire trois : les romans de Gabriel García Márquez et de Mo Yan, le troisième roman étant au choix.

ŒUVRES AU PROGRAMME :

Gunter GRASS, *Le Tambour* [*Die Blechtrommel*], traduction de Jean Amsler, Paris, Points, 1997 [1959].

Gabriel GARCIA MARQUEZ, *Cent ans de solitude* [*Cien años de soledad*], traduction de Carmen et Claude Durand, Paris, Seuil, 1995 [1967].

John Maxwell COETZEE, *Michael K, sa vie, son temps* [*Life & Times of Michael K.*], trad. Sophie Mayoux, Paris, Seuil, 2000 [1983].

Mo YAN, *Le Clan du sorgho rouge* [*Hóng Gāoliáng Jiāzú* 红高粱家族], trad. Sylvie Gentil, Paris, Points, 2016 [1986].

Orhan PAMUK, *Mon nom est Rouge* [*Benim Adım Kırmızı*], traduction de Gilles Authier, Paris, Gallimard, Folio, 2003 [1998].

INDICATION BIBLIOGRAPHIQUE :

Wendy B. Faris et Lois Parkinson Zamora, *Magical Realism: Theory, History, Community*, Durham & London, Duke University Press, 1996.

« Problématiques transversales du laboratoire » :

Passions de l'âme et genres littéraires du Moyen Âge à l'Âge classique

MME GAUCHER-REMOND ET M. MENIEL

« Passions », « émotions », « sentiments », « affects » : ces termes renvoient à certaines des expériences les plus intenses qu'il soit donné à l'être humain de faire. Entre Moyen Âge et Âge classique, la littérature comprend peu à peu que les passions constituent l'un de ses objets privilégiés. Or, chaque genre littéraire leur donne une coloration différente. Ainsi, la colère peut être une qualité pour le héros épique et un vice pour le personnage d'histoire tragique. De plus l'image des passions varie dans le temps : des passions médiévales comme l'acédie ou la lycanthropie ont aujourd'hui disparu ; la mélancolie qui était au Moyen Âge et à la Renaissance une cause de folie est devenue à l'époque romantique « le bonheur d'être triste » (Victor Hugo) et de nos jours un vague mal-être.

Ce cours de master se présentera comme un séminaire comprenant trois types d'interventions : les deux enseignants, un médiéviste et un seiziémiste, prendront en charge certaines séances sur des thèmes communs, afin de permettre un dialogue entre les époques littéraires ; des spécialistes viendront parler de leur recherche en cours ; des étudiants volontaires travaillant sur des passions ou sur des genres littéraires présenteront leur recherche personnelle. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les types d'approche, sur les méthodes et sur les instruments de travail qui peuvent servir à l'analyse du discours des passions en littérature, du Moyen Âge à la première modernité. Une large place sera réservée à la discussion entre les intervenants et les participants.

BIBLIOGRAPHIE :

BOQUET (Damien) et NAGY (Piroska). *Le Sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2009.

BOQUET (Damien) et NAGY (Piroska). *Sensible Moyen Âge. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris, Seuil (Coll. L'univers historique), 2015.

CASAGRANDE (Carla) et VECCHIO (Silvana). *Histoire des péchés capitaux au Moyen Âge*, Paris, Flammarion (Aubier, Collection historique), 2003.

CASAGRANDE (Carla) et VECCHIO (Silvana). *Passioni dell' anima. Teorie e usi degli affetti nella cultura medievale*, Florence, Sismel ed., 2015.

FERRER (Véronique) et RAMOND (Catherine), dir. *La Langue des émotions, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

KLIBANSKY (Raymond), PANOFKY (Erwin) et SAXL (Fritz). *Saturne et la Mélancolie*, Paris, Gallimard (Coll. Bibliothèque illustrée des Histoires), 1989.

LECERCLE (François) et PERRIER (Simone), dir. *La poésie des passions à la Renaissance*, mélanges offerts à Françoise Charpentier, Paris, H. Champion, 2001.

MÜHLETHALER (Jean-Claude). « *De ira et auaritia* ou les faiblesses des grands à l'épreuve de l'actualité : des *miroirs des princes* à l'engagement politique sous Charles VI », *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII^e-XV^e siècle)*, 9, 2002, p. 215-235.

RIBEMONT (Bernard). « La "peur épique". Le sentiment de peur en tant qu'objet littéraire dans la chanson de geste française », *Le Moyen Âge*, 2008/3 (t. CXIV), p. 557-587.

YON (Bernard), éd. *La Peinture des passions de la Renaissance à l'Age classique*. Actes du colloque international (Saint-Étienne, 10-12 avril 1991), Saint-Étienne, Publications de l'Université, 1995.

UE 14, 24, 34 : COURS DE LETTRES CLASSIQUES

Théâtre antique : texte, mise en scène et réécriture (12 h)

MME THÉVENET

Trois manières d'aborder la tragédie grecque qui la diffractent à travers les siècles : son texte initial lié au contexte de représentation, ses mises en scène, ses réécritures modernes et contemporaines. Un fil directeur : une figure, un personnage (Médée, Phèdre, Electre, Héraklès, Œdipe...), à suivre depuis les traces mythologiques préexistantes, les diverses pièces qui lui donnent vie dans l'Antiquité, jusqu'à ses incarnations les plus récentes. L'objectif est de montrer que le théâtre grec, avec ses contraintes d'écriture et de représentation bien définies, constitue une étape primordiale dans notre appréhension des figures mythiques : lire la *Médée* d'Euripide, c'est déjà lire 'une' *Médée*, mais sans la pièce d'Euripide, notre vision de Médée serait toute différente. Réécritures et mises en scène nous permettent de poursuivre un dialogue jamais interrompu avec la matière tragique, tout en mesurant la manière dont les auteurs ou metteurs en scène la réinvestissent en gardant des liens souvent très étroits avec le contexte antique ou l'image qu'ils s'en font.

Poétique latine et textique (12 h)

M. TRONCHET

Ce cours est fondé sur l'intérêt particulier des poètes tout au long de la littérature latine pour les jeux avec les sonorités des mots, pour les architectures élaborées, dans leurs œuvres aussi bien courtes qu'étendues.

Il s'agit de découvrir les procédés récurrents, ainsi que les démarches originales grâce d'abord à des exemples ponctuels puis à des textes pris dans leur ensemble.

L'objectif est d'acquérir une méthode pour le repérage et l'analyse de telles structures, lorsqu'elles se rencontrent.

En fin de semestre, sera donné un aperçu des pratiques de poésie à contraintes, préfigurant les expériences de l'Oulipo.

Femme et Antiquité (12 h)

Mme TRESCH

Lors de ce cours, l'étudiant/e apprend à connaître les grands types d'approche et d'angles d'analyse (historique, littéraire, anthropologique, ethno-psychanalytique, sociologique, etc.) d'un tel sujet et de ses sources. Il/elle développe sa capacité à les identifier et à les replacer dans leur contexte, en utilisant son intelligence critique à la fois pour questionner les documents-sources et la bibliographie. Il/elle apprend également la richesse d'une approche diachronique et pluridisciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE :

Francesco DELLA CORTE et Eva KUSHNER, « Poétiques de l'Antiquité classique », *Histoire des Poétiques*, Paris, P.U.F., 1997, pp. 1-31.

Alain DEREMETZ, *Le Miroir des Muses - Poétiques de la réflexivité à Rome*, Villeneuve d'Ascq, 1995.

Jean-Pierre NERAUDAU, *La Littérature latine*, Paris, Hachette, 2000.

Les savoirs du mythe (12 h)

Mme ROLET

À travers l'étude de programmes décoratifs picturaux, architecturaux ou sculpturaux allant de la fin de la République au I^{er} siècle apr. J.-C., le cours tentera de montrer comment les formes plastiques peuvent, grâce à l'usage du mythe, du symbole et de l'allégorie, se faire les véhicules privilégiés de l'idéologie des classes dirigeantes romaines. Répondant à des codes sémiotiques contraignants, ces réalisations artistiques nous éclairent sur les positions politiques, les idéaux philosophiques et religieux, la culture esthétique et littéraire qui caractérisaient l'élite romaine ou les élites provinciales romanisées. De l'Italie, l'Espagne ou la Gaule à la Grèce et à l'Asie Mineure, nous suivrons par exemple les usages républicains et impériaux qui ont été faits de quelques divinités, héros et mythes plus ou moins célèbres : Dionysos, Apollon, Io, Iphigénie, Pérô et Micon, cycle troyen, âge d'or.

N.B. : des bibliographies ciblées seront proposées en cours en fonction des thématiques abordées

COURS DE LANGUE

Anglais

2 cours au choix :

- « Version et commentaire »
- « Communication et recherche »

1^{er} semestre :

MME PARIS

2^e semestre :

M. LILLIS

Le cours d'anglais « Version et commentaire » est mutualisé avec les agrégatifs.
Nous travaillerons donc la traduction de textes littéraires, le commentaire de texte.

Un cours d'anglais spécifique « Recherche » abordera plusieurs points : comment rédiger un CV, comment intervenir lors de communications, comment rédiger un *abstract* et comment présenter clairement ses travaux de recherche.

Le cours sera validé par deux contrôles continus : écrit et oral (modalités expliquées et définies lors du premier cours).

Les documents seront fournis en cours.

Autres langues : allemand, espagnol, italien

Les cours ne seront ouverts qu'à partir d'un seuil de quinze étudiants inscrits.

Certains cours seront mutualisés, d'autres pourront être dispensés par la Faculté des Langues.
Dans ce cas, il faudra se renseigner là-bas.

Des informations seront affichées à la rentrée sur les panneaux de Master.

Rappel : les textes officiels exigent que les étudiants de master suivent des cours de langue notamment pour communiquer sur leur recherche à l'étranger, et pour être capables de lire la critique en langue étrangère.

DESCRIPTIF DES UE PRÉPROFESSIONNELLES EN MASTER 1 ET 2

UE 15, 25, 35 : « Stage en milieu professionnel hors Université »

Le stage doit être effectué pendant 35 h minimum, qui peuvent être réparties sur une semaine ou plusieurs semaines. **Il faut éviter de le placer pendant les cours.** L'étudiant cherche lui-même un stage : écoles, collèges, lycées, bibliothèques, librairies, associations, administration, milieux culturels, ou autre, en rapport avec ses préoccupations professionnelles. Les activités effectuées au cours de ce stage devront toutefois être en rapport avec les compétences développées dans le cadre du Master.

Le stage est validé par un rapport de stage, qui doit suivre des consignes précises. Ces consignes sont expliquées pendant le cours de méthodologie de M1 au premier semestre.

Il n'y a pas de soutenance de rapport de stage, les étudiants sont notés sur leur seul rapport, en relation avec les consignes données. La présentation doit être impeccable (forme et orthographe). Ce rapport de stage d'une dizaine de pages, doit être déposé au secrétariat en un seul exemplaire :

- pour le 1^{er} semestre, au plus tard le lundi 14 janvier 2019.
- pour le 2nd semestre, au plus tard le lundi 20 mai 2019.

Pour les étudiants DA : ils sont **dispensés du stage et du rapport de stage si leur horaire de travail est supérieur à 15 h / semaine** (fournir une photocopie du contrat de travail ou d'un bulletin de salaire à la responsable d'année avant la fin du semestre concerné) et si leur travail a un lien avec la formation. Leur note est alors « neutralisée » (ni avantage, ni désavantage par rapport à leur moyenne obtenue dans l'ensemble des UE hors mémoire).

UE 15, 25, 35 : « Stage de recherche »

Les étudiants de Master peuvent choisir dans les UE Préprofessionnelles le « stage » qui consiste en **un stage de recherche** effectué dans le cadre d'une des équipes du laboratoire de l'AMo (l'Antique, le Moderne). Il peut par exemple consister en un dépouillement de documents à travers la presse, les correspondances d'écrivain, des fonds légués à une bibliothèque, etc., dans la perspective d'une collaboration à la constitution et/ou à l'enrichissement de bases de données.

Le stage de recherche est encadré par un enseignant-chercheur, qui définit avec l'étudiant l'objet du stage et les objectifs à remplir en vue de la notation du travail effectué.

Le programme des stages de recherche au choix vous sera donné à la rentrée.

UE 25 : Droit de la propriété intellectuelle et artistique

MME COUSON

Ce cours a pour but d'initier les étudiants au droit de la propriété littéraire et artistique, et plus particulièrement au droit d'auteur. Cela conduit à aborder les questions suivantes :

- Quelles sont les œuvres protégées par le droit d'auteur ?
- Qui est titulaire du droit d'auteur ?
- Quel est le contenu de ce droit ?

UE 15, 25, 35 : « Préparation au concours de l'agrégation : Ancien Français, Latin et/ou Grec »

Cours commun aux agrégatifs.

N.B. vous pouvez vous reporter pour le détail de ces cours à la brochure d'Agrégation de Lettres Modernes (Master PSE, resp. Bruno Méniel).

« Ancien Français » :

MME GAUCHER-REMOND

Œuvre au programme :

MARIE DE FRANCE, *Lais*, dans *Lais bretons (XII^e-XIII^e siècles) : Marie de France et ses contemporains*, p. 161-635. Édition bilingue établie, traduite, présentée, annotée et revue par Nathalie Koble et Mireille Séguy, Paris, Honoré Champion, collection « Champion Classiques du Moyen Âge », 2018.

Textes étudiés : *Guigemar*, p. 168-239, *Laüstic*, p. 456-469, *Eliduc*, p. 544-635.

« Latin » et « Grec » :

ENSEIGNANTS DE LETTRES CLASSIQUES

Une préparation régulière et intensive pour l'épreuve de version latine ou de version grecque sera assurée par un enseignant du département de Lettres anciennes.

Version grecque : les étudiants peuvent assister soit au cours L3 de MME THEVENET, soit au cours M1 de MME HERTZ.

Version latine : les étudiants suivent le cours de version latine de M. TRONCHET.

PIX, ÉVALUEZ, DÉVELOPPEZ ET CERTIFIEZ VOS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DANS L'UE « CULTURE ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES »

L'UE « Culture et compétences numériques » est proposée en L2 au premier semestre. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

Les étudiants de Master qui n'auraient pas suivi cet enseignement (ou la préparation au C2i qui existait antérieurement) dans leur cursus pourront s'y inscrire **DANS LA LIMITE DES PLACES RESTANT DISPONIBLES**.

Le choix des groupes et heures de TD se fait sur Madoc **APRÈS INSCRIPTION** auprès de jean-yves.roux@univ-nantes.fr.

JOURNÉE D'ORIENTATION

L'université organise le **mardi 23 octobre** une Journée d'orientation pour les étudiants de lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Qu'est ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ? Comment s'engager dans les associations ?

Vos enseignants et les services de l'université se mobilisent toute la journée du mardi 23 octobre pour vous apporter des réponses. Dans chaque filière, des présentations des formations, des témoignages d'étudiants, de diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

LE MÉMOIRE

Le mémoire de Master correspond à une recherche d'envergure sur un sujet inexploré donnant lieu à une présentation écrite (mémoire) puis orale (soutenance) ; il ne s'agit donc pas d'une dissertation étendue, mais de l'exposé des résultats d'une recherche personnelle. Il prend le plus souvent la forme d'une étude approfondie sur une ou plusieurs œuvres ou d'une édition critique de texte. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de la recherche et de l'élaboration d'un travail scientifique. Le mémoire est réalisé sous la direction d'un enseignant de l'université, avec qui l'étudiant convient d'un sujet, auquel il soumet régulièrement son travail (propositions de plan, développements partiels, analyses provisoires). Le directeur fait part de ses remarques, critiques ou suggestions, pour aider l'étudiant dans l'avancée de sa recherche.

Trouver un sujet et un directeur

Il est conseillé de prendre rapidement rendez-vous par mail avec un ou plusieurs enseignants, qui vous aideront à définir un sujet. On ne vous demande pas d'arriver avec un sujet en tête, mais de pouvoir dire ce qui vous intéresse comme thématique ou comme méthode critique, les siècles ou les genres que vous avez appréciés dans vos années d'études etc.

Un ou deux mémoires ?

Deux formules sont possibles :

- **Ou bien l'étudiant choisit de réaliser en première année un premier mémoire complet** (minimum 50 pages, 125 000 caractères environ), sur un sujet bien précis, lui permettant de changer en M2 de sujet et/ou de directeur.
- **Ou bien l'étudiant choisit de réaliser en M1 une première étape de son futur mémoire de M2** (minimum 50 pages, 125 000 caractères environ). Dans ce cas, l'étudiant conserve évidemment en M1 et M2 le même sujet et le même directeur.

Attention : le choix entre les deux formules se fait en cours d'année, **et au plus tard en février**, avec l'accord de son directeur de mémoire.

Dans le cas où l'étudiant-e choisit, en accord avec son directeur de mémoire, de soutenir au terme de son M1 **un état du travail en cours**, avant de présenter plus tard, au terme de son M2, le mémoire abouti, la soutenance doit alors porter sur un travail conséquent.

La présentation du travail en cours prend une forme qui dépend de l'objet de recherche (par exemple, la présentation d'une partie des pièces éditées dans le cas d'un mémoire portant sur un corpus inédit de pièces du XVIII^e siècle ; présentation d'une partie du corpus traduit dans le cas d'un mémoire de traductologie ; un plan détaillé, un premier état de l'introduction générale, un plan très détaillé, un chapitre entièrement rédigé, avec une bibliographie). Le jour de la soutenance, l'étudiant-e est incité à présenter la démarche qu'il compte adopter pour poursuivre son travail de recherche en M2.

En amont de la soutenance, l'étudiant-e peut, à la demande de son directeur de mémoire, fournir au jury un document en amont de la soutenance du travail en cours où il (elle) rend compte de manière synthétique de l'aboutissement du travail au terme de son M1 (quels sont les points forts ou les difficultés ? À présenter par exemple en une dizaine de points). Ce document de synthèse peut permettre au collègue qui est associé par le directeur de mémoire à

la soutenance de voir la maturité de la réflexion de l'étudiant-e et de discuter de ses choix, voire de l'orienter au besoin si certaines hypothèses de travail doivent être confortées. Ce document de synthèse peut servir à l'étudiant-e d'appui pour son discours de soutenance.

Dépôt de sujet (en Master 1 uniquement)

En Master 1, chaque étudiant doit aller chercher au secrétariat un imprimé sur lequel figurera l'énoncé de son sujet de mémoire et la signature du directeur de recherches. L'étudiant devra rapporter lui-même cette feuille à la Scolarité au plus tard le 10 décembre 2018.

Des ateliers de formation aux ressources documentaires

La B.U. Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations ont lieu sous forme d'ateliers qui abordent la documentation électronique dans son ensemble (méthodes de recherche, ressources, gestion des données). La description et le calendrier de ces ateliers sont disponibles sur www.bu.univ-nantes.fr.

Présentation du mémoire

La présentation matérielle est capitale ; un cours de méthodologie pour les conventions et usages typographiques est donné en première année au premier semestre. Il est obligatoire et validé par un examen. Les étudiants de M2 qui ne l'auraient pas suivi en M1 sont vivement incités à le suivre en auditeurs libres (mardi au premier semestre). Ne suivez pas n'importe quel livre imprimé (les règles changent selon les pays ; les conventions anglo-saxonnes ne sont pas les nôtres).

La présentation matérielle est également prise en compte dans la note attribuée aux rapports de stage.

On peut trouver sur internet, en tapant « protocole typographique applicable aux mémoires de master » **un document de neuf pages** qui rappelle les conventions en usage.

Soutenance du mémoire

Le mémoire sera présenté en deux exemplaires (un pour le directeur de recherches, un pour l'autre membre du jury). La soutenance est publique et dure environ une heure. Le résultat est proclamé aussitôt après la délibération qui suit la soutenance.

Concernant le délai entre la remise du mémoire au directeur et à l'autre membre du jury et la date de la soutenance, il faut compter au moins une dizaine de jours afin de permettre un délai suffisant de prise de connaissance du travail accompli par l'étudiant-e.

Le jour de la soutenance, l'étudiant-e doit apporter un exemplaire de son mémoire (même s'il n'est pas relié) pour pouvoir suivre ce qui va être dit sur telle ou telle page, et prendre des notes.

Déroulement de la soutenance :

1. Présentation du mémoire par l'étudiant (10 minutes environ).

- a) Expliquer les **raisons du choix** de son sujet : on le fait surtout pour le second membre du jury, mais cet exposé permet aussi de juger l'aptitude à l'oral du candidat.
- b) Exposer rapidement les **difficultés** d'ordre **méthodologique** rencontrées (mais pas les problèmes techniques d'imprimante ou autre !). On peut bien sûr ne pas avoir eu de difficulté méthodologique.

- c) **Le plus important** (et ce qui doit être le plus développé) : énumérer les **résultats obtenus** au terme de ce travail (en citer 7 à 10 ; n'hésitez pas à dire : premier point, deuxième point, troisième point...) : **quels apports vis-à-vis de ce qui a déjà été dit sur le sujet ?** Ce qui est nouveau, qui n'était pas sûr avant, ce qui est original dans le texte étudié, etc. Ce que vous avez apporté à la recherche sur la question. Il faut être très précis. Vous pouvez aussi faire valoir ce que vous avez mis en annexe ou en appendice.
- d) Donner un **élargissement** possible : qu'est-ce qui pourrait être traité, étudié, si l'on poursuivait le travail ?

2. Intervention du directeur de mémoire et du second membre du jury

Celui-ci donne son avis : points positifs et négatifs ; questions... L'étudiant peut répondre au fur et à mesure.

3. Délibération

Sortie de l'étudiant pendant la délibération du jury (quelques minutes en général), rappel de l'étudiant pour lui annoncer sa note.

Il peut vous être demandé par votre directeur de mémoire d'envoyer, avant la soutenance, votre mémoire sous format numérique (en Word et en PDF) par mail (ou en passant par un site de téléchargement si le volume du mémoire est très important) ou en apportant une clé USB contenant l'ensemble du mémoire le jour de la soutenance.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

BUREAU	ENSEIGNANTS		E- MAIL
213	Mme AVIGNON Nathalie	MdC	nathalie.avignon@univ-nantes.fr
205	Mme BLAIN Marie	MdC HDR	marie.blain@univ-nantes.fr
205	Mme CHARLES Lise	MdC	Lise.charles@univ-nantes.fr
215	M. CLAUDEL Paul-André	MdC	paul-andre.claudel@univ-nantes.fr
209	Mme COMBES Annie	MdC HDR	annie.combes@univ-nantes.fr
211	M. CORREARD Nicolas	MdC	nicolas.correard@univ-nantes.fr
205	M. FOREST Philippe	PR	philippe.forest@univ-nantes.fr
207	Mme GAUCHER-REMOND Élisabeth	PR	elisabeth.gaucher@univ-nantes.fr
201	Mme GRANDE Nathalie	PR	nathalie.grande@univ-nantes.fr
217	Mme LABBE Mathilde	MdC	mathilde.labbe@univ-nantes.fr
219	Mme LIGIER-DEGAUQUE Isabelle	MdC	isabelle.degauque@univ-nantes.fr
203	M. LILLIS Shane	PRAG	shane.lillis@univ-nantes.fr
211	Mme LOMBEZ Christine	PR	christine.lombez@univ-nantes.fr
201	M. MENIEL Bruno	PR	bruno.meniel@univ-nantes.fr
203	Mme PARIS Claire	PRCE	claire.paris@univ-nantes.fr
215	Mme PEYRACHE-LEBORGNE Dominique	PR	dominique.leborgne@univ-nantes.fr
217	Mme PIERRE Chantal	MdC	chantal.pierre@univ-nantes.fr
215	M. POSTEL Philippe	MdC HDR	philippe.postel@univ-nantes.fr
219	Mme RUBELLIN Françoise	PR	francoise.rubellin@univ-nantes.fr
219	M. STENGER Gerhardt	MdC HDR	gerhardt.stenger@univ-nantes.fr
213	M. TETTAMANZI Régis	PR	regis.tettamanzi@univ-nantes.fr
211	Mme TEULADE Anne	MdC HDR	anne.teulade@univ-nantes.fr
213	Mme WULF Judith	PR	judith.wulf@univ-nantes.fr
201	M. ZONZA Christian	MdC	christian.zonza@univ-nantes.fr

MdC : Maître de conférences

MdC-HDR : Maître de conférences habilité à diriger des recherches.

PR : Professeur

THÉMATIQUES DE RECHERCHES

Cette liste est destinée à aider les étudiants dans leur choix d'un directeur/d'une directrice de mémoire.

Mme AVIGNON

- Travaux sur le roman, périodes modernes et contemporaines.
- Domaines linguistiques et culturels nord-américain, germanique et slave.
- Littérature et musique.
- Littérature et discours scientifiques.

Mme BLAIN

- Littérature de la période romantique.
- Approches esthétique, rhétorique et poétique.

Mme CHARLES

Littérature et stylistique, 1600-1750.

En particulier :

- Poétique du récit en prose sous l'Ancien Régime, narratologie
- Esthétique théâtrale et esthétique romanesque
- Histoire et théorie de la tension narrative (suspense, curiosité, surprise)

M. CLAUDEL

1) Le courant de la décadence et la littérature fin-de-siècle. La nébuleuse symboliste en Europe, considérée particulièrement à travers ses expériences marginales ou déviantes : parcours oubliés ou occultés, postures aristocratiques, figures d'arrière-garde, « écritures de droite », auteurs antimodernes.

2) Aspects de l'exotisme dans la culture européenne de la fin du XIX^e siècle. Images et fantasmes de l'Orient, évocations littéraires de la Méditerranée et des pays du Levant, itinéraires croisés entre la France, l'Italie et l'Égypte : écrivains-voyageurs, auteurs « déracinés » et exilés volontaires dans l'espace méditerranéen, spécialement à Alexandrie et au Caire.

3) L'échec littéraire, ses mythes et ses représentations. La question du partage opéré par l'histoire entre grands auteurs et « reliquat » de la littérature, écrivains couronnés et figures de l'ombre. Pour une étude des lignes basses de la mémoire culturelle des XIX^e et XX^e siècles : lacunes, angles morts, éclipses, disparitions, formes du ratage et de la dégénérescence littéraire.

Mme COMBES

1. Littérature arthurienne des XII^e et XIII^e siècles.

Corpus de base : les romans en vers et romans en prose traitant de la « matière de Bretagne » : les romans de Chrétien de Troyes, les *Tristan* en vers de Béroul et Thomas, le roman en prose du *Lancelot-Graal* et le *Tristan* en prose ; les romans en vers nombreux au XIII^e siècle, et qui explorent chacun à sa manière de nouvelles zones du monde arthurien : *Fergus, Claris et Laris, La Vengeance Raguidel, Les Merveilles de Rigomer, Le roman d'Yder...*

Ces œuvres sont traduites et / ou accessibles en édition bilingue. La langue médiévale n'est donc pas un obstacle pour travailler sur ce corpus.

Sur ces œuvres, on privilégiera des approches :

- relevant de la poétique du récit : gestion de la temporalité, formes du descriptif, mises en scène de la parole, contraintes liées au personnel romanesque, invention du personnage, création des univers de fiction ;
- portant sur la dimension intertextuelle (souvent en lien avec les romans de Chrétien de Troyes) ou cyclique ;
- menant une étude thématique rigoureuse (large éventail de sujets possibles).

2. Œuvres liées à l'atelier de Jean de Wavrin (XV^e siècle) : il s'agit de romans en prose qui, pour partie, sont des récritures de récits en vers plus anciens où la composante chevaleresque – et courtoise – est dominante (*Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, Messire Gilles de Chin, Roman du comte d'Artois, Histoire des Seigneurs de Gavre, Gérard de Nevers, Paris et Vienne...*). Ces œuvres ont été traduites en français moderne. Les sujets peuvent porter sur l'élaboration de nouvelles formes d'écriture romanesque ; des approches transversales thématiques sont également possibles, en lien avec le renouvellement de la fiction au XV^e siècle. L'enluminure remarquable qui caractérise cet atelier peut aussi offrir des pistes de réflexion.

3. Littérature des croisades : récits de la 4^e croisade (Villehardouin, Clari), de la septième (Joinville)... Sujets possibles en lien avec l'histoire, le « réel », la subjectivité.

4. Représentations littéraires de la mort entre les XI^e et XV^e siècles, en relation avec l'évolution du discours médical, l'imaginaire du corps, l'iconographie...

5. Traduction de textes médiévaux. Seulement pour étudiants enthousiasmés par la langue médiévale !

M. CORREARD

Littératures comparées (domaine européen, XVI^e-XVIII^e siècles) :

1. La littérature serio-comique de la Renaissance (Alberti, Erasme, More, Rabelais), ses sources antiques (Lucien de Samosate), ses prolongements à l'âge classique et aux Lumières, par exemple chez Cyrano, Swift, Sterne, Diderot (mais bien des auteurs mineurs restent à découvrir dans cette perspective).

2. La formation du domaine romanesque européen moderne :

- la nébuleuse du roman comique : roman quichottesque, roman picaresque, « histoires comiques », *Schelmenroman*.
- influence sur le roman de genres mineurs (nouvelles) et parfois oubliés (éloge paradoxal, satire ménippée, dialogue humaniste). Étude de ces hybridations génériques.
- Littérature de voyage, utopies, robinsonnades (périodes anciennes).
- Roman, exemplarité, morale (la rhétorique sermonnaire chez Mateo Aleman, Jean-Pierre Camus, Henry Fielding par ex.).

3. Littérature et histoire des idées dans l'Europe de la première modernité :

- La reprise et la transformation des courants de pensée antiques (scepticisme, cynisme, épicurisme), notamment dans l'optique d'une histoire de l'incrédulité moderne.
- Littératures et savoirs à l'époque de la révolution scientifique (voir descriptif du cours de M1).
- Littérature et philosophie (l'écriture de la philosophie classique et ses marges littéraires).

4. Œuvres fondatrices au seuil de la modernité : Montaigne, Shakespeare, Cervantès (je déconseillerais une approche monographique, mais on peut parfaitement concevoir un mémoire « autour » de ces grandes œuvres, une fois mises en relation avec des textes moins connus).

M. FOREST

- Le roman : XX^e et XXI^e siècles.
- Les écritures autobiographiques contemporaines.
- Les avant-gardes littéraires et artistiques.
- Théorie littéraire.

Mme GAUCHER-REMOND

Littérature française médiévale, en particulier du XIII^e au XV^e siècle (romans tardifs, littérature personnelle, historiographie) :

- Thème fédérateur : la représentation de l'individu (textes et images, formes et significations).
- Questions de poétique : l'écriture personnelle (en vers et en prose), le sujet et l'objet (figures de l'auteur, statut du personnage), les pratiques de la réécriture (du sérieux à la dérision, d'un genre à l'autre), le jeu de l'intertextualité (autorité et usure des stéréotypes).
- Interférences du réel et de l'imaginaire (histoire et fiction, rêve et réalité).
- Édition et traduction de textes médiévaux.

Mme GRANDE

Littérature du XVII^e siècle

Domaines de recherches :

- les formes de la fiction narrative en prose (roman, nouvelle, conte, récit épistolaire, histoire tragique, *etc.*),
- l'accès des femmes à l'écriture et à la culture (femmes autrices, sociabilité des salons, éducation des filles, femmes mécènes, *etc.*),

- nouvelles galantes et autres formes de galanterie littéraire (libertinage, burlesque, petits genres, *etc.*),
- rapports entre histoire et fiction : satire politique (anti-Louis XIV, anti-Maintenon)
- histoire culturelle du XVII^e siècle.

Quelques idées de sujets possibles :

- Étude de la réception de figures féminines (par exemple les figures d'autrices, de reines, de princesses, de favorites royales, *etc.*).
- Diffusion et réception des œuvres galantes, des œuvres de femmes.
- Discours philogynes/discours misogynes : la querelle des femmes.
- Éditions critiques (de nouvelles du *Mercurie galant*, ou de *La France galante* par exemple).
- La représentation du XVII^e siècle au cinéma (l'image d'un personnage historique, d'un événement, d'un écrivain...); les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires du XVII^e siècle.
- La représentation de la violence des femmes (femmes criminelles) et des violences faites aux femmes (viol, meurtre, asservissement, contrainte) dans les textes du XVII^e siècle et alentours.

Mme LABBÉ

- Littérature française XIX^e-XXI^e siècles, en particulier études transversales ;
- Poésie française ;
- Études de réception ;
- Sociologie de la littérature ;
- Histoire de l'édition littéraire ;
- Rapports entre littérature et image, en particulier littérature et cinéma ;
- Questions de la patrimonialisation de la littérature (des manuels aux musées) et du canon littéraire.

Mme LIGIER-DEGAUQUE

Théâtre XVII^e-XVIII^e siècles, en particulier : les théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne (en lien avec le CETHEFI : centre des théâtres de la Foire et de la Comédie-Italienne, à Nantes). Par exemple, éditions critiques de pièces inédites des XVII^e-XVIII^e siècles, travail sur le rapport à la norme (idéologique, dramatique) et le pouvoir, travail sur les formes dramatiques (pièces pour marionnettes, pièces par écriteaux, pièces à revue, *etc.*), études de mises en scènes de pièces des XVII^e-XVIII^e siècles. Dans le cadre du projet CIRESEFI (« Contrainte et Intégration : pour une réévaluation des spectacles forains et italiens sous l'Ancien Régime » : voir le site cethefi.org, onglet « programmes »), il s'agit de dépasser l'approche monographique traditionnelle et de croiser différents types d'analyse, (littérature, histoire du théâtre, sociologie, *etc.*).

Plus généralement : les questions de société liées à la « Première Modernité » ; les Lumières et les anti-Lumières ; le questionnement contemporain sur l'héritage des Lumières (par exemple : la place des Lumières dans le monde arabo-musulman).

Et en lien avec les formes théâtrales actuelles, quelques exemples de thèmes de recherche : production et statut de l'image scénique (influence de la peinture, intégration des nouvelles technologies) ; les formes théâtrales documentaires ou qui refusent au contraire les effets de réel ; les adaptations de textes non destinés *a priori* au théâtre.

Mme LOMBEZ

- Poésie européenne (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Formes et genres poétiques de l'Antiquité à nos jours ;
- Études de traduction de la Renaissance à l'époque moderne ;
- Traductions « intersémiotiques » (ex. œuvres littéraires adaptées au cinéma ; questions de sous-titrage, etc.) ;
- Écritures poétiques bilingues ;
- Femmes-poètes d'Europe ;
- La réalisation d'une traduction inédite commentée peut également faire l'objet d'un mémoire.

M. MÉNIEL

Littérature française de la Renaissance, de la seconde moitié du XVI^e siècle à la première du XVII^e siècle.

Domaines de recherche :

- 1) Continuités Moyen Âge-Renaissance, humanisme, maniérisme, baroque.
- 2) Poétique des genres littéraires :
 - Textes narratifs : poème épique, roman, nouvelle, mémoires, histoire...
 - Le tragique : tragédie et histoires tragiques,
 - Éthique et esthétique.
- 3) Littérature et savoirs :
 - Droit et littérature,
 - Philologie, médecine, théologie, philosophie...
 - Mythologie,
 - Anthropologie des passions.

Le choix d'un sujet se fait par discussion entre l'enseignant et l'étudiant. Quelques exemples de sujets :

- L'édition critique d'une pièce de théâtre, d'une nouvelle ou d'un texte théorique ;
- L'étude d'un même personnage biblique, mythologique ou historique dans plusieurs œuvres ;
- L'étude d'une passion : l'admiration, l'émerveillement, la colère, dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une vertu : justice, tempérance, courage, prudence..., dans telle ou telle œuvre ;
- L'étude d'une figure de style dans une œuvre ;
- L'étude d'une notion littéraire : l'aventure, la parodie, l'ironie, le monologue, l'éloge, dans telle ou telle œuvre...

Mme PEYRACHE-LEBORGNE

- Romantisme européen et américain (Victor Hugo, Hoffmann, Edgar Poe....) ;
- Roman victorien (Dickens, Thackeray, Thomas Hardy...);
- Questions d'esthétique (XVIII^e, XIX^e, XX^e) ;
- Littérature fin de siècle (XIX^e) en Europe ;
- Littérature italienne contemporaine (Elsa Morante) ;
- Le conte populaire (Grimm, Afanassiev, contes populaires français, anglais, roumains).

Mme PIERRE

Littérature du XIX^e siècle. En particulier :

- roman et nouvelle (Balzac, Flaubert, Maupassant) ;
- littérature naturaliste (les "petits naturalistes") ;
- Zola ;
- Questions de genèse ;
- Théorie du personnage de roman.

M. POSTEL

A - Littératures occidentales et littératures asiatiques :

1°) Imagologie (représentation de l'autre), à travers les romans, les récits de voyage, les correspondances.

2°) Échanges littéraires :

- les médiateurs (comme les jésuites aux XVII^e-XIX^e s.) ;
- l'influence croisée entre les deux espaces de création littéraire ;
- la révolution de la littérature chinoise à l'école de l'Occident dans la première moitié du XX^e s. : Lu Xun, Ba Jin, Laoshé, Ding Ling, Yu Dafu, Mao Dun, etc. ;
- le renouveau de la littérature chinoise dans le contexte de l'ouverture culturelle à partir des années 1980 : A Cheng, Gao Xingjian, Mo Yan, Wang Wenxing, Weiwei, etc. ;
- les écrivains francophones : François Cheng, Shan Sa, Ya Ding, etc. ;
- les œuvres de la littérature européenne ou américaine inspirées par la Chine ou le Japon, ou influencées par des modèles chinois ou japonais : Voltaire, Segalen, Claudel, Quignard, mais aussi certaines pièces de Brecht, les « nô » irlandais de Yeats, etc.) ;
- les traductions du chinois vers le français et inversement (connaissance du chinois requise).

3°) Convergences littéraires : étude d'un genre mais aussi d'une forme ou d'une thématique constitués en Occident et en Asie, indépendamment des rapports d'influence (la nouvelle, le roman, la poésie élégiaque, etc. ; le monologue intérieur, le dialogue dans le roman, etc. ; le jardin, le repas, etc.).

4°) Mythocritique :

- étude d'une figure mythique : Confucius, Laozi, le sage chinois, le lettré, le samouraï, etc.,
- étude d'un mythe dans une perspective plus comparatiste : le déluge, le voyage au loin, la renaissance, le péril jaune, etc.

B - Littérature et cinéma :

N.B. : un sujet dans ce domaine doit comporter une œuvre littéraire au moins.

- Adaptation ou transposition d'une œuvre littéraire au cinéma,
 - Traitement d'un même mythe ou d'une même thématique au cinéma et dans la littérature (le *Roi Lear* dans *Ran* d'Akira Kurosawa, *Médée* par Pasolini, etc.),
 - Illustration d'un mouvement esthétique au cinéma et dans la littérature (l'expressionnisme).
- Monographie d'un écrivain-cinéaste (Pasolini, Duras, etc.).

Mme RUBELLIN

1) Edition critique de pièces de théâtre manuscrites et inédites du XVIII^e siècle. Sujets en relation avec l'édition et autres métiers du livre (apprentissage de l'édition de pièces manuscrites, histoire du livre, publication sur internet...).

2) Théâtre et arts aux XVII^e et XVIII^e siècles.

- Théâtre et peinture : les types de la *Commedia dell'arte* dans la peinture de Watteau ou Lancret (en relation avec les pièces de leur époque).
- Étude des illustrations de théâtre XVII^e-XVIII^e siècles : le rapport de l'image au texte.
- Théâtre et musique : étude de parodies (de tragédies et d'opéra), l'insertion de chansons dans le théâtre.
- La *Commedia dell'arte* : évolution, transformation et dénaturation d'un type (Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Polichinelle...).

3) Théâtre et mise en scène

- La mise en scène de Marivaux : étude de différentes mises en scène d'une même pièce ou d'un même opéra à partir de DVD (pièces filmées, ou films inspirés de pièces).
- Reconstruire le portrait d'une actrice (de ses caractéristiques, de son jeu) à partir d'une dizaine de pièces écrites pour elle par différents auteurs, et à partir de témoignages d'archives.

4) thèmes

- la désobéissance, les relations extra-conjugales, le refus du mariage, la cruauté, l'éducation, la mode, les étrangers, les langues étrangères...

M. STENGER

- Histoire des idées, XVII^e et XVIII^e siècles,
- Diderot,
- Voltaire,
- Littérature du XVIII^e siècle (1680-1789).

M. TETTAMANZI

- Littérature du XX^e siècle,
- romans,
- essais,
- textes polémiques,
- récits de voyage,
- exotisme.

Mme TEULADE

Théâtre européen

Littérature espagnole et littérature européenne

Roman XVIIIe-XXIe, littératures anglo-saxonnes, ibériques et latino-américaines.

Histoire et fiction :

- 1) représentation des crises politiques, des traumatismes, des violences
- 2) histoire des vaincus, des subalternes, de la « petite histoire » (faits divers)
- 3) représentations de la Méditerranée, imaginaire du Sud et des marges de l'Europe.

Sainteté, marginalité, dissidence, mélancolie : construction du sujet individuel, du for intérieur et de l'intimité

Poétique des genres et pensée du canon littéraire ; théories de la fiction et de l'interprétation

Mme WULF

Littérature du XIX^e siècle, prose narrative, écriture de l'histoire, stylistique.

M. ZONZA

Écriture de l'histoire et ses genres :

- roman, nouvelle,
- théâtre historiques,
- mémorialistes.